# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 6 Dhoulhajja 1442
16 Juillet 2021

N° 56

37ème année

*L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces*

## Sommaire

**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... **1714**
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce..... **1717**
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Associations et syndics ..... **1725**
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... **1732**
Avis aux créanciers..... **1739**
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... **1740**
**Divers**
Avis au public..... **1744**
**Bilans et Comptes Financiers**
Bilan de l'Instance Nationale des Télécommunications ..... **1745**

# *GESTION DE SOCIETES*

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**Augmentation du capital**

**SOCIETE MONDIALE IRRIGATION SA**

**Au capital de 600.000,000 Dinars**

**M.F : 1516754 K**

**R.C : B01117782017**

**Siège social : 69 Rue Abderrazek Chraïbi - Tunis**

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10/6/2021 enregistré à la recette des finances rue de la Gare Tunis le 24/6/2021 sous le n°21703350, quittance n°M083251, un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 29/6/2021 sous le n°AC01762021, il a été décidé ce qui suit :

- L'augmentation du capital social d'un montant de (100.000,000 dinars) et de le porter ainsi à (700.000,000 dinars).

2021T00704SANB2

---

**Société Tunisienne de Sidérurgie**

**ELFOULADH**

**Société anonyme**

**Capital social de : 53.339.520 D**

**Siège social : Route de Tunis Km 3 Menzel Bourguiba**

**M.F. : 002439/N/A/M/000**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 27/5/2021, enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba en date du 23/6/2021 sous le numéro de folio n°M034517 et le numéro de case n°21701256 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises en date 24/6/2021 sous le n° 202150053, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de l'année 2019

- Nomination du cabinet «UAT» de Mr Abdellatif Abbes en tant que commissaire aux comptes pour les années 2020, 2021 et 2022. Cette nomination du nouveau commissaire aux comptes a été déposée au centre national du registre des entreprises en date du 30/6/2021 sous le n°202152427.

2021R01969SANB2

---

**SOCIETE DIAR TOUNES**

**Société anonyme**

- Le capital est de 855.000 Dinars

- Siège social : Résidence «Sun City» bureau n°B3 - Jardins du Lac

- Identifiant unique n° : 0312161 B

- Matricule fiscal : 0312161 B/P/M/000

- Durée : 99 ans

- Activité : Promotion Immobilière

Suivant P.V. de la réunion du conseil d'administration de la société Diar Tounes en date du 14 juin 2021 enregistré à la recette des finances el Bouhaira le 21 juin 2021 quittance n°M049042 enregistrement n° 21704475, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 6/7/2021 sous le n° 202154832, les membres du conseil d'administration ont décidé de :

1- Nommer Monsieur Ahmed Ben Abdesselem directeur général de la société pour une durée de trois ans (2021 - 2022 - 2023) se terminant avec la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes du l'exercice 2023, avec les pouvoirs les plus étendus.

2- Nommer Monsieur Mohamed Moncef Ben Abdesselem Président du conseil d'administration pour les années 2021-2022-2023 et il sera amené à représenter la société auprès du ministère de l'équipement de l'habitat et de l'infrastructure y compris l'agrément pour l'exercice de l'activité de promotion immobilière.

2021R01971SANB2

---

**Société «HOTEL LA GONDOLE»**

**S.A. au capital de 1.350.000 dinars**

**Siège social : Boulevard Hédi Chaker Sousse**

**MF : 456056X**

**CNSS : 286459-18**

Selon PV des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 3 juillet 2021 enregistré à la recette des finances rue de l'indépendance Sousse reçu n°35840 n° d'enregistrement 21702266 à la date du 8 juillet 2021 il a été décidé la nomination de :

- Mme Sihem Nasfi Ben Abdallah

- Sté MILOS représentée par son Gérant Mr Hichem Ben Abdallah

- Melle Israa Ben Abdallah

En qualité d'Administrateurs pour une période égale à trois (03) ans, finissant lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023 .

Selon PV du Conseil d'Administration du 8 juillet 2021 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse reçu n°027235 n° d'enregistrement 21801336 en date du 8 juillet 2021 il a été décidé :

1) La désignation de Melle Israa Ben Abdallah titulaire de la CIN n°12885820 du 18/6/2020 et née le 01/5/2002 en tant que Président Directeur Général de la STE HOTEL LA GONDOLE.

2) En outre, les administrateurs ont désigné Mr Hichem Ben Abdallah Titulaire de la CIN n°04172319 en tant que DIRECTEUR GENERAL de la société.

2021S00784SANB2

---

**UNPA Habib MELLOULI & Cie**

**Société anonyme**

**Au capital de 14 345 000 DT**

**Siège social : Avenue Habib Mellouli - 4002 Sousse**

**Identifiant Unique N° : 0004586 H**

Suivant procès-verbal du premier conseil d'administration en date du 8 Juin 2021, enregistré à la recette des finances à la cité Riadh Sousse, le 8 juin 2021 sous le numéro 21701115, quittance n°M026920, dont une copie a été déposée au Centre Régionale du Registre Nationale des Entreprises de Sousse, le 15 juin 2021 sous le numéro 202145158, Monsieur Jaleleddine Mellouli a été désigné Président Directeur Général de la société.

2021S00799SANB2

**Société North Africa Education Holding Company SA**

**Société anonyme SA**

**Capital social : 443 500 dinars**

**Matricule fiscal : 1492211B/A/M/000**

**Siège social : 92, Rue du Golf Arabe Menzah 8 - 2037 Ariana**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenu le 31/5/2021 enregistré à la recette des finances d'El Menzah le 16/6/2021 sous le numéro 21503637, quittance numéro M062240, les décisions suivantes ont été prisent à l'unanimité :

Augmentation du capital social de 443 500 dinars à 961 000 dinars.

- Une partie espèce de 53 930 dinars

- Et par conversion de créance de 463 570 dinars.

Un projet d'augmentation a été déposé au registre national des entreprises le 16/6/2021, sous le numéro de quittance AC03602019. N° de registre : B0311122017.

Informations Bancaires :

La banque Internationale Arabe de Tunisie, agence les jardins de l'Ariana

RIB : 08010011043200526769

Délai de souscription 15 j de la parution au jort avec possibilité de clôture anticipé en cas de souscription intégral avant l'expiration dudit délai.

2021401824SANB2

---

**Augmentation de capital social de 2.536.810 dinars à 2.551.680 dinars par l'émission de 1487**

**Nouvelles actions de valeur nominale de 10DT chacune**

**Décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 25 Mars 2021**

**Notice légale**

**WEVIOO**

**Société anonyme**

**Au capital de 2.536.810 dinars**

**Siège social : lot 31 Zone industrielle Chotrana II Ariana**

**Identifiant Unique : 0750270V**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 Mars 2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Tunis 1er bureau le 3 juin 2021 sous le numéro 215003444 quittance numéro 4729 déposé le 5 juillet 2021 au RNE sous le numéro AC03812021, Après lecture du rapport du conseil d'administration et le rapport spécial du commissaire aux comptes, il a été décidé d'augmenter le capital social de la somme de quatorze mille huit cent soixante-dix (14.870) dinars pour le porter de deux millions cinq cent trente-six mille huit cent dix (2.536.810) dinars à deux millions cinq cent cinquante et un mille six cent quatre-vingt (2.551.680) dinars par l'émission de mille quatre cent quatre-vingt-sept (1.487) actions nouvelles de dix (10) dinars chacune intégralement souscrites par un ancien actionnaire et 3 nouveaux actionnaires et à libérer totalement à la souscription en numéraire; les autres actionnaires ayant renoncé à leur droit préférentiel de souscription au profit des souscripteurs.

2021401849SANB2

---

**Nomination du Président du Conseil Administration et du Directeur Général**

**Société d'Investissement du Groupe STB «STB-INVEST»**

**SA au capital de 39.351.980 DT**

**IU : 0341552A**

**34, Avenue Hédi Karray - Cité des Sciences - 1004 Tunis**

Suivant PV du conseil d'Administration, en date du 15 Janvier 2021 enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 8 Février 2021 sous le n°21801079 quittance n°019137 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises guichet central le 26/02/2021 sous le n°202117511. Il a été décidé la nomination de Monsieur Ali Lahiouel Président du Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur.

Suivant PV du conseil d'Administration, en date du 22 octobre 2020 enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 30 octobre 2020 sous le n°20807951 quittance n°107755 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises guichet central le 13/11/2020 sous le n°2020106484. Il a été décidé la nomination de Monsieur Slim Cherif Directeur Général de la société avec les pouvoirs les plus étendus pour la gestion la Société durant sa fonction.

2021401869SANB2

## SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

---

**Dissolution anticipée**

**STE TUNISIA INVESTMENT AND TRADING COMPANY**

**SARL au capital de 250 000 Dinars**

**Siège social : 08, Rue El Arousi Haddad 2076 la Marsa**

**TVA : 1264009F-B-M-000**

**R.C : B31167812012**

**Affiliation CNSS Sté : 324278-07(B86) El Kram**

**Affiliation Régime indépendant 45606149-03**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 25/02/2019 enregistré à la recette des finances Rue El Djazira le 20/4/2021 sous le n°21501238, quittance n°M025388, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises sous le n°202150731 le 25/6/2021.

Il a été décidé ce qui suit :

- Dissolution anticipée de la société et cessation d'activité de la société TUNISIA INVESTISSEMENT AND TRADING COMPANY.

- Nomination de Mr Raouf Guetari liquidateur de la dite société TUNISIA INVESTISSEMENT AND TRADING COMPANY avec plein pouvoir.

Fixation de siège de liquidation au 71, rue Radhia Hadded (ex yoghoslavie) 3ème étage 1000 Tunis au bureau de liquidateur.

Ainsi désigné tous les créanciers éventuels sont tenus de faire connaître le montant de leurs créances avec tous les justificatifs et ce dans un délai d'un mois à partir de la publication de cet avis au JORT.

2021T00712SRLB2

---

**Société NAOUM**

**S.A.R.L au capital de 7000 eur**

**Siège social : Rue Palestine Zone Industrielle El Besatine 2097 - Boumhel - Ben Arous**

**I.U : 1030171 T**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2021, enregistré à la recette des finances de Ezahra Ben Arous le 7/7/2021 (Quittance n°M027229, Enregistrement n°21701306).

Il a été décidé ce qui suit :

- Démission du Gérant et du Co-gérant.

- Nomination d'un nouveau Gérant Mr Sofiene Romdhane (C.I.N n°05453797 et Co-gérant Mr Chedly Romdhane avec les pouvoirs les plus étendu et signature séparé.

Déposé deux copies de chaque acte au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 9 Juillet 2021 sous le n° de dépôt 202156919.

2021R01956SRLB2

---

**UNPA Habib : MELLOULI & Cie**

**SARL au capital de 14 345 000 DT**

**Siège social : Avenue Habib Mellouli - 4002 Sousse**

**Identifiant Unique N° : 0004586 H**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 avril 2021, et enregistré le 7 Juin 2021 à la recette des finances à la cité Riadh Sousse, sous le numéro 21701088, quittance n° M026562, dont une copie a été déposée au Centre Régionale du Registre Nationale des Entreprises de Sousse le 8 juin 2021 sous le numéro 202142570, il a été décidé :

1. D'autoriser Mr Jaleleddine Mellouli à céder cinq parts sociales pour un montant de 100 dinars chacune des parts qu'il détient dans le capital de la Société Usine Nouvelle de Pâtes Alimentaires Habib Mellouli & Cie en faveur de cinq nouveaux associés et ce comme suit : Mesdames Olfa Mellouli (01 part sociale) Zohra Mellouli (01 part sociale), Donia Mellouli (01 part sociale), Yasmine Mellouli (01 parts sociale) et la Société Groupe Multiservices Agricoles (01 part sociale).

2. La modification des articles 6 et 7 des statuts de la société.

2021S00796SRLB2

---

**UNPA Habib MELLOULI & Cie**

**SARL au capital de 14 345 000 DT**

**Siège social : Avenue Habib Mellouli - 4002 Sousse**

**Identifiant Unique N° : 0004586 H**

Suivant acte de cession de parts sociales en date du 3 Juin 2021, enregistré le 7 Juin 2021 à la recette des finances à la cité Riadh Sousse, sous le numéro 21101095, quittance n°M026631, dont une copie a été déposée au Centre Régionale du Registre Nationale des Entreprises de Sousse le 8 juin 2021 sous le numéro 202142570, Monsieur Jaleleddine Mellouli a cédé 05 parts sociales de 100 dinars chacune des parts qu'il détient dans le capital de la Société Usine Nouvelle de Pâtes Alimentaires Habib MELLOULI & Cie, au profit de cinq nouveaux associés et ce comme suit :

Mesdames Olfa Mellouli (01 part sociale) Zohra Mellouli (01 part sociale), Donia Mellouli (01 part sociale), Yasmine Mellouli (01 parts sociale) et la Société Groupe Multiservices Agricoles (01 part sociale).

2021S00797SRLB2

---

**UNPA Habib MELLOULI & Cie**

**SARL au capital de 14 345 000 DT**

**Siège social : Avenue Habib Mellouli - 4002 Sousse**

**Identifiant Unique N° : 0004586 H**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 juin 2021, enregistré à la recette des finances à la cité Riadh Sousse, le 8 Juin 2021 sous le numéro 21501116, quittance n° M026921, dont une copie a été déposée au Centre Régionale du Registre Nationale des Entreprises de Sousse le 15 juin 2021 sous le numéro 202145158, il a été décidé ce qui suit :

1. La transformation de la forme juridique de la société en une société anonyme.

2. L'adoption des nouveaux statuts de la société.

3. La nomination des premiers administrateurs de la société dont le mandat expire avec la clôture de l'exercice 2023.

- Mr Jaleleddine Mellouli

- Mme Olfa Mellouli

- Mme Zohra Mellouli.

4. La nomination du commissaire aux comptes de la société, la société ECC Mazars et ce, jusqu'au 31 décembre 2021.

5. La modification de l'adresse du siège social de la société, conformément à la décision du conseil Municipal de Sousse. Le siège social de la société est :

Avenue Habib Mellouli, 4002 Sousse.

6. La convocation du premier conseil d'administration pour le 8 juin 2021 à onze heures au siège de la société.

2021S00798SRLB2

**Avis aux créanciers**

**Liquidation de la société et nomination d'un liquidateur**

**HUILERIE SALLEM**

**S.A.R.L au capital de 115 000 Dinars**

**Siège social : Route de l'Aéroport km 5 Sfax**

**MF : 718514J**

**Affiliation CNSS : N°219099-73**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 Avril 2021, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 3 Juin 2021, sous le n°21502678 selon quittance n°M002877 et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des entreprises à Sfax le 9 Juin 2021 sous le n°202142952, il a été décidé la liquidation de la société à partir de la date de cette assemblée et la nomination de Monsieur Mounir Maalej en qualité de liquidateur.

A cet effet, le liquidateur invite les créanciers à produire leurs dettes appuyées des justificatifs au siège de la société sis à la route Al Matar Km 5 Sfax.

2021X00822SRLB2

---

**TECHNO NORD SARL**

**Société à responsabilité Limitée Non-résidente**

**Totalement exportatrice**

**Capital social : 250.000 Euros**

**Siège social : 4, Place des Martyrs - 7000 Bizerte**

**Identifiant Unique : 0958344T**

Suivant un Procès-verbal de la Décision Collective Extraordinaire des Associées du 31/5/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis le 23/6/2021 sous Qn°M05441, En°21804038 & Suivant les statuts mis à jour du 31/5/2021 enregistrés à la recette de enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis le 23/6/2021 sous Qn°M05454 En°21804050.

Suite au décès de feu Luigi Calisto, les parts détenues par le feu sont transférées à ses trois héritiers à parts égales.

Dont un exemplaire du P.V et des statuts mis à jour ont été déposés au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°0958344T en date du 29/6/2021.

2021401851SRLB2

---

**YAZAKI AUTOMOTIVE PRODUCTS TUNISIA SARL**

**"YAPT"**

**Société à responsabilité limitée Non-Résidente**

**Capital social : 10.000 Dinars**

**CP 8, Route de Tunis - Bouchkara - El Alia - Laazib - 7026 Bizerte**

**IU : 1226147C**

Suivant un Mandat Spécial du 7/4/2021 enregistré à la Recette des Finances El Alia le 7/6/2021 sous Qn°M015483, En°21800332.

Le gérant a décidé de déléguer les pouvoirs de signature bancaire au profit de Mr. Safouane Hakiri, Mr Nizar Zouari, Mme. Aroua Smirani, et Mr Anys Bayoudh.

Le gérant a décidé de déléguer les pouvoirs de signature administrative au profit de Mr. Safouane Hakiri, Mr Nizar Zouari, Mr Wassim Ezzehi, et Mr Ahmed Hassine.

Le présent Mandat Spécial annule et remplace tous les mandats précédents.

Dont un exemplaire du Mandat Spécial a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identité unique n°1226147C le 29/6/2021.

2021401852SRLB2

---

**YAZAKI TUNISIA SARL**

**Société à responsabilité limitée Non-Résidente**

**Capital social : 12 000.000 Euros**

**Nouvelle Zone Industrielle Aguila II - Route de Tozeur - 2100 Gafsa**

**I.U : 1098077P**

**CNSS : 309361-28**

Suivant un Mandat Spécial du 7/6/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau Tunis, le 29/6/2021 sous Qn°M005646 En°21804204.

Le co-gérant a décidé de déléguer les pouvoirs de signature bancaire au profit de Mr. Maher Bousrih, Mr. Nizar Zouari, Mme Houda Gharsallah et Mr Abderrazak Felhi

Le co-gérant a décidé de déléguer les pouvais de signature administrative au profit de Mr Maher Bousrih, Mr. Nizar Zouari, Mr Bilel Amaied et Mr Zied Bouteraa

Suivant une Révocation de pouvoirs du 7/6/2021 enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau Tunis, le 28/6/2021 sous Qn°M005572 En°21804147

Le co-gérant a décidé de révoquer tous les pouvoirs délégués à Mr Taha Abidi.

Dont un exemplaire du Mandat Spécial & Révocation de pouvoirs ont été déposés au Registre National des Entreprises sous l'identité unique n°1098077P le 5/7/2021.

2021401880SRLB2

**SOCIETES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**BALTI MOBILIER ET COMMERCE, PRINT SERVICES**

**SUARL**

**Capital : 100 000 (Mille Dinars)**

**Adresse : Rue de l'hôpital du Bardo**

**Matricule fiscal : 1324799H**

Suivant PV enregistré à la recette des finances du Ksar Saïd le 7/6/2021, au numéro quittance MO28695 enregistré sous le numéro 21701528

Madame Majri Sonia, titulaire de la carte d'identité nationale n°08547615, a vendu à Monsieur Balti Faouzi, titulaire de la carte d'identité nationale n°05208642, toutes les actions de la «SUARL, BALTI MOBILIER ET COMMERCE, PRINT SERVICES».

Le cessionnaire bénéficie, en vertu de cette cession, de tous les droits et obligations afférentes aux parts cédées.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie du présent acte, en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Acte de cession des parts enregistré à RNE le 9/6/2021 n° 202143011.

Suivant PV enregistré dans la recette des finances du Ksar Saïd le 10/02/2016, au numéro quittance MO10545 enregistré sous le n° 16700307.

- Extension d'activité : étendre l'activité de la société à l'impression sur tous support.

- Changement de la dénomination : ajoute «print services» au nom principale.

Cet acte est enregistré dans le RNE le 4/3/2016.

2021401887SURB2

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Habib Thameur de Tunis le 02/7/2021 quittance n°M031706 enregistrement n°21201742.

Abderraouf Nakeaa, CIN n°00192000, a vendu à Bilel Aouini, CIN n°07375592 le fonds de commerce d'une imprimerie sis à RC du 09 rue de Soudan. Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées auprès de l'acheteur Bilel Aouini élisant son domicile au cabinet de Maître Mohamed Hedi, avocat près la cour de cassation, sis au 22 rue de Marseille 1000 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette publication a été publiée au journal la Presse le 7/7/2021.

2021T00711FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 30/6/2021 enregistré à la recette de Grombalia le 30/6/2021 sous le n°21202965 quittance M044769.

Monsieur Saber Ben Mondher Saadeni cède la totalité du fonds de commerce destiné à lavage des voitures et vente tous ses accessoires, sise à cité des artisans Grombalia à Monsieur Anis Dabbebi. Les oppositions devront être adressées auprès de l'acheteur au siège du fonds de commerce dans les 20 jours au plus tard suivant l'insertion au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce est publiée aux journaux Essahafa elyewm et la Presse le 8/7/2021.

2021T00714FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Selon acte sous seing privé en date du 10/6/2021 et signé auprès de la municipalité de Beni Khiar le 18/6/2021 enregistré à la recette des finances de El Hamma le 21/6/2021, sous le n°21200682 quittance n°M0227999, Mme. Ines Ben Slimene, pharmacienne, demeurant à la rue Moncef Bey - Beni Khiar, a vendu à Mr. Mahmoud Bibi, demeurant résidence Taj El Bahr - cité wafa Nabeul, la totalité du fonds de commerce de la pharmacie, sis 3 Rue Ali Belhwene - El Hamma - Gabès, MF : 1428434D.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'avocat rédacteur de l'acte Maître Anis Ben Kahla 49 Av. Habib Bourguiba - Nabeul dans un délai de 20 jours de la date de la publication de la présente vente au J.O.R.T.

Cette vente a faite l'objet d'une publication au journal «Achourouk» du dimanche 27/6/2021 page 14.

2021T00715FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous-seing privé en date du 28/6/2021 enregistré à la recette des finances de Morneg le 29/6/2021 sous n°21201223 quittance n°032684 Monsieur Wajih Ben Nasar Hafedh Allah a cédé le fonds de commerce exploité comme «COMMERCE DE VETEMENTS AU FAST FOOD» sis à la Route Challa Morneg à Monsieur Walid Ben Nasar Hafedh Allah, avec ses éléments corporels et incorporels.

Tout intéresse qui sent prévaut d'un droit sur le fonds de commerce sus indiqué devra faire son opposition dans le délai de 20 jour à partir de la publication, et ce auprès de l'acheteur Walid Ben Nasar Hafedh Allah sis à la Route Challa Morneg.

Publié à la Presse le 8/7/2021.

2021T00716FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances cité Beb Souika le 6/7/2021 quittance n°M036895 enregistrement n°21201545.

Mme Nesrine Bent Mouhamed Ben Abed Salem Benhsan CIN n°07357667 a vendu à Mr Noureddine Hazzi CIN n°04693382 la totalité du fonds de commerce exploitée pour la vente de vêtements de prêt à porter sis au 18 mosquée Saheb Tabaa Tunis Elhalfaouine avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions seront déposées chez l'acheteur à son adresse n°6 zanqet sanie al Aseliha Tunis

Pendant 20 jours à la date de la parution de cet avis au JORT.

2021T00717FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant ASSP enregistré à la recette des finances Rue Ghandi Tunis le 29/6/2021 Reçu 47903, n° d'enregistrement 21202610, la société MIRMAR, identifiant au registre national des entreprises 0432967 B a vendu à Mr Rachid Ouni n° de la CIN 00627949, le fonds de commerce sis à la rue Jamel Abd Naceur n°4 Tunis, exploité à usage commercial sauf restauration et boissons alcooliques. Les oppositions doivent être déposées entre les mains de l'avocat maître Romdhani Faouzi sis à 96 rue Radhia Hadded Tunis pendant 20 jours de l'insertion de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Le Quotidien» et «Achourouk» du 7/7/2021.

2021T00719FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte de vente ssp du 23/6/2021 d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Rue Aljazira le 21/7/2021 sous le n°21201938 quittance n°39479 Mme Imen Amri titulaire de la c.i.n n° 04717193 a vendu à Mme Wifek Amri titulaire de la c.i.n n°04657271, le fonds de commerce sis à 62 Avenue Hédi Saidi avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront mises entre les mains de l'acheteur à l'adresse du local du FC précité, dans un délai de 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Le Maghreb du 13/7/2021.

2021T00720FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un contrat de vente en date du 11/6/2021, enregistré le 15/6/2021 à la recette des finances de l'Ariana cité administrative, numéro 21203142 quittance Mo57623, Mr Moez ben Mohammad Ben Bechir Hanefi dont le domicile est sis à l'avenue 13 août numéro 96 Chotrana Ariana a vendu et cédé le fonds de commerce avenue Farhat Hached numéro 4 Ariana avec tous ses éléments matériels et moreaux à la société Luminance + représentée par son gérant Rayen Ben Walid Ben Farhat Ben Ghali immatriculée au registre de commerce sous le numéro 03121212010 b son identifiant unique 1157553C, a accepté la vente du fonds de commerce qui a pour activité tous les commerces, enregistré au tribunal de première instance de l'Ariana sous le numéro 1175733G. Les oppositions sont faites chez Mr Moez Hanefi dont le domicile est sis à l'Ariana avenue 13 août numéro 96 Chotrana, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel.

Cette annonce a fait l'objet d'une publication au journal el Chourouk et Le Quotidien en date du 8/7/2021.

2021T00721FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous-seing privé en date du 28/6/2021 enregistré à la recette des finances de Morneg le 01/7/2021 sous n°21201245 quittance n°0333426 Monsieur Mohamed Ben Mohsen Asffour a cédé le fonds de commerce exploité comme «LOCATIONS DES ACCESSOIRES DE MARIAGE» sis à la Route Challa Morneg à Monsieur Walid Ben Nasar Hafedh Allah, avec ses éléments corporels et incorporels.

Tout intéresse qui sent prévaut d'un droit sur le fonds de commerce sus indiqué devra faire son opposition dans le délai de 20 jour à partir de la publication, et ce auprès de l'acheteur Walid Ben Nasar Hafedh Allah sis au 08 Rue El Kef Cité de Jardin Morneg Ben Arous.

Publié à la Presse le 8/7/2021.

2021T00722FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Pour acte sous seing privé datent du 16 juin 2021 enregistré à la recette des finances rue Ghandi 29 juin 2021 (reçu n°48103), numéro d'enregistrement 21202628, la société «adam food» suarl représentée par sa gérante madame Hamida Bent Mohamed Fethi el kotti demeurant à 5 rue imam Abou Hanifa La Marsa El Gharbia Tunis, vend aux Messieurs, Abdsattar Ben Hamouda Ranene demeurant à la route Saltnia km4 station du mosquée Sfax et Salem

Ben Mohamed Ranene demeurant à la route Saltnia km4 impasse ranene Sfax, tout le fonds de commerce situé à la Rue du Caire n°5 Tunis exploité en tant que Restaurant Ennil, la publicité de cette vente a été effectuée dans les journaux quotidiens Echourouk et le quotidien du 10 juillet 2021.

Les oppositions éventuelles peuvent être acceptées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne et peuvent être effectuées à l'adresse du maître Wissem Barnat avocat, 11 rue al jazira - 1er étage - Tunis.

2021T00724FCCC2

---

**Cession d'un fonds de commerce**

Suivant acte SSP en date du 8/12/2020 enregistré au bureau des recettes et des finances cité Ettadhamen le 29/6/2021, quittance numéro M044646, enregistrement numéro 21202681.

Monsieur Oussama Abdelrahim Ben el Cherif Ben Rabah el Abbasi, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 14760303 a cédé à Monsieur Mohamed Ben Fathi Ferchichi titulaire de la carte d'identité nationale numéro 07488422, la totalité du fonds de commerce d'un café sis et exploité aux compartiment numéro 158 rue Mauritania, cité Errafaha Mnihla, Ariana.

Les oppositions éventuelles seront reçues dans les 20 jours de la publication légale du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse du fonds cédé et entre les mains de l'acheteur.

Cet avis a été publié au journal el Chourouk le 3 juillet 2021.

2021R01947FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte SS privé en date 02/7/2021 enregistré à la recette des finances d'Elhamma en date 02/7/2021 reçu mo24611 sous le n°21200770 Madame Samia Bent Said Ghannouchi a vendu à Mr Khalil Ben Said Ben Hamed Bouzid la totalité du fonds de commerce (vente articles divers) avec tous les éléments corporels et incorporels du prix de soixante dix milles dinars (70000dt).

Cette annonce a été publiée au journal (echourouk) du 7/7/2021.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au jort de la République Tunisienne.

2021R01950FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé au Municipalité du Danden le 15 Juin 2021 et enregistré à la recette des finances Danden Manouba le 17/6/2021 Reçu (n°M034777) enregistrement (n°21203640) Monsieur Hamza Al Khelayfi domiciliée terrain Mansour Sebaï Menihla a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Hanen Mahdaoui domiciliée Route Bani Khadach Km 03 Médenine Nord exploité (Fruit-Sec) sis local 06 sise rez-de-chaussée Immeuble Souissi sis Angle Rue Palestine et avenue de l'Union du Maghreb Arabe, Manouba centrale avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée au Bureau Maître Faouzi Jabalah avocat sis 04 rue 13 Août Manouba dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk date du 10/7/2021.

2021R01957FCCC2

---

**Contrat de vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 8 Février 2021 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 16 Juin 2021 (n° de quittance M041616 n° d'enregistrement 21202346), Madame Warda Hzag a vendu à Madame Salwa El Jmal et Madame Sihem Harrabi le fonds de commerce lui appartenant et exploité dans le local sis à City El Wafa AFH LOT 49 Nabeul 8000 pour l'exploitation de vente, d'achats et de location des immeubles.

Les oppositions s'effectuent entre les mains de maître Hédi Boujlida avocat à son étude sis au 199 avenue Habib Bourguiba Nabeul 8000, et ce, dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cette annonce au JORT.

Une copie du contenue de cette annonce a été publiée au journal «Essahafa» paru le 8/7/2021.

2021R01960FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'avenue Habib Bourguiba Tozeur le 30/6/2021, n° de quittance M017055, n° d'enregistrement 21201292. La Sté Pro-Technologique Tozeur, Identification Unique 1495486R, Matricule fiscal : 1495486R/B/M/000, a vendu à la Société EL MAZRAA, Identification Unique 0035723T, Matricule fiscal 35723/T/P/M/000, dont le domicile élu est à la Sté Poulina GP1, Km 12, Ezzahra, Ben Arous. La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels, destiné commercial dans le local sis au 199 avenue Farhat Hached, Tozeur.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de Maître Salah Fakhfekh, sis au 29 Avenue de l'Indépendance, Résidence Mariem, 3ème Etage Ariana. Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 9/7/2021.

2021R01961FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte s.s.p en date le 29 juin 2021 enregistré à la recette des finances el Mourouj le 30 juin 2021 sous le n°21202715 Quittance n°M037848, Mr Jalloul Khadhraoui titulaire de la cin n°02650242 délivrée le 26/01/2015 a vendu à Mme Olfa Ben Jomaa titulaire de la cin n°07071885 délivrée le 11/12/2019 la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue de Rome 47 bis el Mourouj 4 Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cet avis au JORT.

Un extrait de cet avis a été publié au journal "Le Quotidien" au 13/7/2021.

2021R01968FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé daté le 28/6/2021 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 02/7/2021 sous le n°21201322 reçu n°M026663 Mr Ali Ben Ibrahim Yahyaoui titulaire de CIN n° 04405548 a vendu aux Messieurs Omar Ben Mostapha Kaabi titulaire de CIN n°06979238 et Youssef Ben Neji Safta titulaire de CIN n°12814856

la totalité du fonds de commerce sis à Khezema ouest rue Ferdaoues Sousse utile à tout commerce et objet d'identifiant unique au registre National des entreprises sous le n°1684938 C.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de Maître Mtir Besma Avocate son cabinet 37 Avenue de la République Sousse dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal "Achourouk" daté du 3/7/2021 n°10894.

2021S00782FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 29/6/2021 enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 29/6/2021 récépissé n°55145 enregistrement n°21204689 la société " POLY SIEGES " dont le siège social se trouve à Sousse Route de Tunis 4022 Km 11, a vendu à la Société KBAIER MEUBLES dont le siège social se trouve à Ksar - Hellal, rue Béchir Saidan, un fonds de commerce à usage d'exposition et de vente des meubles exploité au local sis à Soukra 58 Sidi Fraj 2036 avec ses éléments incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteuse détentrice du dit contrat de vente dans les vingt jours qui suivent la parution du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis est paru dans le journal "Achourouk" du 10/7/2021.

2021S00786FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte SSP en date du 12/01/2021 enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse sous le n°21202783 quittance n°46197 Mr Naji Ben Ali Ben Naji Attia CIN 008428737 a vendu le fonds de commerce (exploité dans la vente de la peinture des voitures et la location de four de peinture) à Mr Mohamed Ali Ben Mohamed Elhabib Ben Mohamed Mili CIN 08444787 demeurant à la Rue El Bhayer Hammes Sousse.

Un extrait a été publié au journal Echourouk du 24/6/2021.

Les oppositions sont reçues dans 20 jours entre les mains de l'acquéreur sis à la Rue Elkouroum Kalaa Kobra Sousse.

2021S00787FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte SSP en date du 29/6/2021 enregistré à la recette des finances rue 3 septembre 1934 Sousse sous le n°21201293 quittance n°M034254 Mr Ahmed Ben Salem Ben Mohamed Ben Fadhel CIN°02935374 a vendu le fonds de commerce (café Des Sportifs) à Mme Basma Bent Ettayeb El Ouni CIN° 08444084 demeurant à la Rue Elhedi Nouira Sidi Abdehamid Sousse.

Un extrait a été publié au journal Echourouk du 02/7/2021.

Les oppositions sont reçues dans 20 jours entre les mains de Maître Jrad Mounir Avocat à Sousse avenue Senghor - imm. El Yomn 2ème étage Sousse.

2021S00788FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte SSP, enregistré à la recette des finances avenue 03 Septembre 1934 Sousse, (quittance n°M083084, enregistrement n°21201261), M. Ezdine Khachnaoui (MF : Y 558520/A/C/000), demeurant avenue Ahmed Tlili Sbeitla Kassserine, a cédé à la Société SOCIETE DEJAVU ADVERTISING (MF Y 1314699/A/M/000) sis à l'avenue Alger n°6 Ennadhour 1160 Zaghouane, la totalité du fonds de commerce "Sandwich El Bey" exploité dans le local sis à l'avenue Khelifa Karoui 4054 Jawhara Sousse; ayant pour objet l'exercice d'une activité de restauration rapide. Les oppositions sur le prix doivent se faire entre les mains du Maître Anas Boukamcha ayant étude à l'avenue Ibn Jazzar résidence Al Rayhane n°209 Sousse, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT. Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk du 8/7/2021.

2021S00789FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé le 18/6/2021 enregistré à la recette des finances de Sousse le 21/6/2021 quittance n°M024689 enregistrement n°21201212 monsieur Amor Ben Mohamed Khabbouchi titulaire de la CIN n°080155186 demeurant à la Résidence Tabac et allumettes El Mouroug 1 Ben Arous a vendu à Monsieur Abdallah Ben Mohamed Rhimi titulaire de la CIN n°12674470 demeurant à la Résidence Monte Carlo Hammam Sousse la totalité du Fonds de commerce situé au 223 Rue Elbortogal Kzama orientate Sousse avec ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions pour le prix de vente est déposées au cabinet maître Samia, Hammami Avocat Immeuble El Hamed Sousse dans un délai de 20 jours.

2021S00791FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 01/7/2021, enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo le 01/7/2021 sous le n°21201966, quittance n°M030554, Madame Wahida Ben Saad, titulaire de la carte d'identité nationale n°05533016 datée 24/7/2001 a vendu et cédé à Madame Hajer Ben Fradj, titulaire de la carte d'identité nationale n°07793373 datée 29/4/1998, toute la branche du fonds de commerce utilisée comme jardin d'enfants et connu par le nom "EZZAHRA" situé à la rue Abi Moussa Al-Achari Khezema Ouest Jawhara 4071 Sousse.

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'étude de l'avocat Maître Kamel Jarray, situé 36 Avenue de la République Sousse.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 13/7/2021.

2021S00794FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un contrat de vente daté du 17/6/2021 enregistré à la recette des finances de Monastir le 5/7/2021 quittance n°M035949, n° d'enregistrement 21203847, Fathia Ben Smida titulaire de CIN 02722028, a vendu à Abdelaziz Ben Smida domicilié au 293 Cité R6 Monastir titulaire de CIN 04196740 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels inscrit au registre national des entreprises sous le n°1469043S exploité au local sis au Cité R6 Monastir à usage de commerce de vente en détail des produits alimentaires.

Les oppositions doivent être faite dans un délai de 20 jours de la date d'annonce au journal officiel entre les mains de Maître Kallala Nidhal domicilié au complexe borj khefacha 4ème étage bloc 3 Monastir.

La présente vente a fait l'objet d'une insertion au journal Alchourouk du 10/7/2021.

2021S00795FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Monsieur Mouhamed Ben Mouhamed Haj Ali propriétaire de la carte d'identité nationale n°03966294 résident à l'avenue dimachek Eljem déclare avoir vendu tout le fonds de commerce destiné à la vente des légumes et des fruits sis au marchée des légumes et des viandes à Eljem suite au contrat rédigé le 9/6/2021 sous seing privé du 9/6/2021 enregistré à la recette des finances le 11/6/2021 quittance n°M014464 à Monsieur Mouhamed Ali Ben Fraj El Mahjoub propriétaire de la carte d'identité nationale n°09384956 résident à Avenue 18 Janvier Eljem.

Toutes les oppositions doivent être adressées au bureau de l'avocat maître Bouamoud Hayet Avenue Taieb Mhiri immeuble julious Eljem et ceci dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2021S00800FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé du 11/6/2021 enregistré à la recette des finances de Ksar-hellal le 24/6/2021 sous le n°21201134 quittance n°M033611 Mr Tilouch Adem Ben Adel Ben Ahmed titulaire de la CIN°06939204 identifiant unique n°1548447/B, a vendu à la Société "MARCO POLO TRADING" identifiant unique n°01279758/Q, la totalité du fonds de commerce avec tous ces éléments incorporels (uniquement) relatifs au magasin sise à Ksar-hellal avenue Farhat Hached destiné au commerce. Les oppositions seront reçues par l'acheteur à l'adresse sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT. La présente annonce est publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 10/7/2021.

2021S00802FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte ssp enregistré le 01/7/2021 à la recette des finances route de Tunis Sfax numéro 21202033, Noura Hadj Tayeb cin 05240937 demeurant à la route de Mharza km 3 immeuble fakhfakh n°3 Sfax son identifiant unique 1566944 R, a vendu à Samir Rhouma cin 05249113 demeurant à cité zitouna imm 14 appart n°2 Sfax, la totalité du fonds de commerce «restaurant et sandwich» exploité dans le local sis à immeuble Louati avenue des martyrs (devant sorimex) Sfax. Les oppositions seront reçues dans les 20 jours au plus tard à partir de la publication de cet avis au Jort et devrons être adressées chez Maître Hentati Mohamed Avocat 15 place Marburg Sfax. Cette annonce a été publiée au journal «Al chourouk» du 8/7/2021.

2021X00821FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 30/6/2021 et signé le 1er juillet 2021, enregistré à la recette des finances de Gremda le 1er juillet 2021 enregistrement n°21201501, quittance n°M048868, Najoua Ben Mohamed Sahnoun épouse Hachemi Euch, tunisienne ayant la CIN n°01010137, commerçante de produits médicaux et paramédicaux, sous le nom commercial (PARALIA) MF : 0787221 G, sis à la route de Gremda km 1.5 rue n°5 Immeuble Gdoura Sfax, a vendu sous les garanties de fait et de droit, à Khaled Ben Mounir Bouattour, tunisien né à Sfax le 20/01/1980 CIN n°05337385, pour le compte de la société INSTANT SANTE, SARL encours de constitution, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la route de Gremda km 1,5 Sfax Immeuble Gdoura, exploité dans le commerce de produits médicaux et paramédicaux.

Les éventuelles oppositions, doivent être faite entre les mains de l'acquéreur dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel, à l'étude de Maître Bassem Feki, avocat à Sfax, rue Abou Kacem Chebbi Imm Carthage 3ème étage n°32 Sfax, l'adresse choisi par les parties, ou à été déposé une copie du contrat pour consultation.

Le présent avis a été publié au journal Essabah du 7/7/2021.

2021X00826FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 22/6/2021 enregistré le 23/6/2021 sous le n°21200846 (reçu n° M029753); Mme Zina Kharchoufi CIN n°05774601, MF : 1407244j ; demeurant à Benikhdech Médenine, a vendu à Mr Mohamed Ayadi CIN n°05246751, demeurant à la Route Errached n°58 Sakiet Eddayer Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la Route Errached Sfax destiné à la vente des fruits sec avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues, dans les délais légaux, entre les mains de Maître Rafaa Ayedi Avocat à la cour de cassation demeurant à

13 Avenue Farhat Hached Sfax 3000. Dépassant ce délai, toutes les oppositions seront rejetées.

Une annonce de cette vente a été publiée au journal Echourouk du 8/7/2021.

2021X00827FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce signé à la municipalité de Tozeur en date du 24/6/2021, enregistré à la recette des finances de Tozeur le 25/6/2021 sous n°21201257, quittance n°M016715, Mr Chawki Abid, titulaire de la CIN n°03193131 délivrée le 10/8/2018 et demeurant à la cité de l'aéroport Tozeur, a vendu et cédé à Mr Samir Mbarki titulaire de la cin n°06139485 délivré le 17/01/2020, et demeurant à la cité de l'aéroport Tozeur, la totalité du fonds de commerce destiné café 1ère catégorie nommé (café ENNOUR» sis à la route Nefta, Tozeur. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort. Cet avis est paru au quotidien "Essabeh" en date du 8/7/2021.

2021X00830FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte s.s.p en date du 23/6/2021 enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 29/6/2021 sous le n°21202004 la société Touch Meuble Rne n°1487824S demeurant route Mahdia km 10 rue de l'Huile Sakiet Edaier Sfax a vendu à la société Guer Tex Rne n°1725118A demeurant route Saltnia km 8 Sfax la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de meuble, tissus et accessoires de meubles.

Toute opposition doit être signifiée à l'adresse du fonds de commerce.

Le présent avis a été publié au quotidien Assabeh du 6/7/2021.

2021X00831FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Diar Elwafa le 9/6/2021 n° du quittance 45136 n° d'enregistrement 21202827, Mejed Abdenather a vendu à Amal Ammar la totalité du fonds de commerce destiné à achat et vente fruits sec sis à la route de Menzel Chaker Km 1.5 Sfax.

Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de Maître Eleuchi Foued, sis à la Rue Abou Kacem Chebbi Imm CARTAGHO 5 étage n°53 Sfax, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal «Essabeh» du 26/6/2021.

2021X00833FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Route Tunis Sfax le 28/6/2021 sous le n° quittance MO50021 et n° d'enregistrement 21201993, Mr Mounir Hriz CIN 01323347; demeurant à la Route Tunis km 2 impasse Chichma Rue 5092 Sfax a vendu, à Mme Hadia Aydi CIN 00581814 demeurant à la route Saltnia km 4 Markaz Ben Ameur Sfax, la totalité du fonds de commerce (salon de thé BAOBAB) sis à la Rue Hédi Saidi n°30 Avenue 5 Août Sfax; identifiant unique du registre national des entreprises 1146656Z, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur sus-indiqué dans le délai de 20 jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel.

Cet avis a été publié au quotidien Chourouk le 10/7/2021.

2021X00839FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un CSSP en date du 8 et 9 juillet 2021 enregistré à la recette des finances Thina en date du 9/7/2021 sous n°M023239, Mr Monji Mtibaa, titulaire de la CIN n°01239472 a vendu à Mr Sadok Athimin, titulaire de la CIN n°11046401 et Mr Houcine Ben Amor, titulaire de la CIN n°11073694 la totalité d'un fonds de commerce à usage de commerce général (actuellement réparation et vente des pièces de rechange des vélos) avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à la route Gabès km 7 Ettoute Sfax.

Les créanciers peuvent produire leurs créances et consulter le contrat de vente au cabinet maître Kamel Ben Messaoud sis à l'avenue Habib Thameur immeuble océan bleu 2ème étage Sfax, dans le délai légal à peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée à "Al Chourouk" et "Le Quotidien" du 15/7/2021.

2021X00841FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte de sous seing privé 26 avril 2021 enregistré à la recette des finances Borj Louzir - Ariana le 24 mai 2021 sous le numéro M027826 quittance numéro 21201279 Monsieur Abderaouf Gudhifi a vendu à Madame Mabrouka Bent Mouldi Ben Ali Khorchef épouse Ahmed Djobbi le fonds de commerce, sis à la Rue Abderhmen Mami num 68 Borj Louzir Ariana.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Ben Smaya Ilhem avocate 10 avenue Habib Bourguiba immeuble Zephir Ariana, dans un délai de 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 29 mai 2021

2021401811FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Nelson Mandela le 3 juin 2021 sous le n° d'enregistrement 21201742 quittance 35773 Mme. Souad Sellimi a vendu le fonds de commerce sis à 16 rue Chem - Tunis au R.D.C à Monsieur Hassen Ouji.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 9 juillet.

2021401844FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 24/06/2021, enregistré à la recette des finances d'avenue de la Gare le 25/6/2021, enregistrement 21203375 ; quittance M033505 ; Mr Imed Abroud, CIN 04624303 demeurant au 7 rue de London,

Tunis, a vendu à Mr. Mahjoub Guinnichi, CIN 09221272 ; demeurant à l'immeuble 3, appartement 21, cité Ezouhour, Tunis, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels dont l'objet et tout commerce sis au n°59 bis, 55 auparavant, a compté du porte principale de sotie des passagers de station louage de Moncef Bey.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du rédacteur de contrat de vente, maître Abdelhamid Ben Mosbah, demeurant au 7 rue de Fatma Fehria, Mutuelleville, Tunis dans un délai de vingt jours de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié au journal quotidien Alchourouk du 8/7/2021.

2021401845FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bab Souika, Tunis le 01/7/2021 sous n°21201523 quittance M036233, les héritiers de feu Mohamed Ben Amor Ben Mohamed Ben Amor, ont vendu à madame Assia Rabeh, C.I.N n°00538323 du 02/7/2018, demeurant au 67, rue bab Khadra, Tunis. La totalité du fonds de commerce destiné à la vente de produits de peinture, IU au RNE n°0222781Z exploité au local sis au 16, place Mahmoud Khnissi, Bab Khadra, Tunis.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de Maître Mahmoud Zarrouki, huissier de justice ayant son bureau à 11 rue Habib Djerbi, cité administrative, l'Ariana et ce, au cours des 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

L'acheteuse élisant domicile à son adresse sus-mentionnée.

Le présent avis a été publié au journal le quotidien paru le 7 juillet 2021.

2021401846FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Khalil Ouenzerfi. Avocat à la Cour de Cassation, en date du 29/6/2021 enregistré à la recette des finances de la Goulette en date du 29/6/2021 sous le n°21303857 quittance n°55762, Monsieur Hamdi Memmi a vendu à la Société Poissonnerie La Méditerranée SARL identifiant unique 1549291D/N/M/000 dont le siège social est sis à la Rue Osmen El Bahri, Résidence les Trois Pyramides, Magasin n°MA 7 Ain Zaghouane 2045 Tunis, Tunisie, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local à usage commercial n° MA6 situé à la résidence le trois pyramides Ain Zaghouane, consistant en la vente de poisson et autres produits de la mer, d'une superficie de 17 m² environ, au prix global de vingt cinq mille (25 000d.000) Dinars.

Le présent avis a été publié au journal quotidien «la Presse» paru le 3/7/2021 conformément à l'article 191 du code de commerce.

Le délai des oppositions est de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au journal officiel de la république tunisienne et toutes oppositions seront effectuées entre les mains de l'acquéreuse «la Société Poissonnerie La Méditerranée» et à son domicile élu sis à la Rue Osmen El Bahri. Résidence les Trois Pyramides Magasin n°MA7 Ain Zaghouane 2045 Tunis - Tunisie.

2021401848FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'El Mourouj le 9/6/2021, quittance M033114, enregistrement 21202302, Monsieur Omar Kraiem, ayant la C.I.N n°06533898 a vendu à Madame Mejda Mahdaoui, ayant la C.I.N n°13433056, tout le fonds de commerce, avec ses éléments corporels et incorporels, sise au centre commercial les jardins d'Elmourouj à l'angle de l'avenue des Martyrs et l'avenue de Habib Thameur, Mourouj 1 CPL 2074, destiné à la vente des fruits secs, titulaire du registre national des entreprises n°1138035C.

Une partie du prix est assurée pour les oppositions. Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce ci-indiqué dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 9 juillet 2021.

2021401850FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte de vente enregistré à la recette des finances d'El Kabbaria le 24/6/2021 quittance n°M030471 enregistrement 21200896 Mr Mohamed Al-Kalaii CIN : 07002956 I.U : 08644133Q vend à Mr Monji Ben Ayed CIN : 01041176 IU : 0774728M le fonds de commerce situé à la rue 10236 n°1 El Wardia 2 Tunis à usage de commerce de mobilier dont le propriétaire des murs est Mr Ridha El Wafi domicilié au-dessus du fonds de commerce objet de cet acte.

Toute opposition se fera au bureau de Maître Ahmed Djemal avocat à la cour de cassation situé au 18 rue d'Irak 1er étage Tunis 1002 MF : 0091208/T/P/000 dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution de cet avis au journal officiel.

Cet avis est paru sur le journal Achourouk du 9/7/2021.

2021401859FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte S.S.privé du 18/6/2021 enregistré à la Recette des Finances du Denden le 5/7/2021 Reçu n° M038076, n° d'enregistrement 21201796, la société SOPREDIS a vendu la totalité du Fonds de commerce (vente de volaille et dérivés) sis à la Rue Ibn Rachique; Mannouba centre à Monsieur Dkhili Chiheb.

Les oppositions sont reçues entre les mains de l'Avocat Maître Mehdi Lahyeni à son Cabinet au 72 avenue Habib Bourguiba, Ariana et ce à l'expiration des 20 jours de la publication de la présente annonce au JORT.

La présente annonce a été publiée au journal Essabeh le 8/7/2021.

2021401860FCCC2

**Avis**

Par acte notarié du 29/01/2021 Madame Zakia Hammami a cédé à titre de donation toutes ses parts du fonds de commerce qui se situe à rue el Pacha n°87 Tunis à Mr Ahmed Nabil Chaouch.

Les oppositions sont recevables au local du fonds de commerce sis 87 rue el Pacha Tunis.

Cet avis est apparu au journal Achourouk et le Quotidien le 2/7/2021.

2021401863FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte S.S.P. enregistré à la recette des finances de la Marsa, le 9/6/2021 quittance n°52972 enregistrement n°21203112, Mr Khaled Ferid Ben Al Hechmi Hachena titulaire de la C.I.N. n°00198998 a vendu tout le fonds de commerce destiné pour tout commerce sis à la rue de Kowayt Résidence Al Nekhil 2 Magasin n°3 Jbal Al Khaoui- La Marsa à Mme. Leila Bent Sadok al Tamni titulaire de la C.I.N. n° 06250678.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 13 juillet 2021.

2021401868FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 7 Juin 2021 enregistré à la recette des finances de Bizerte en date du 25-6-2021 sous le n°21202461 quittance M 36588, Mme Melika Bent Sadok Chargui domiciliée au n°02 Rue Mechtlet Ghabet -La corniche - Bizerte, a cédé à Mme Nejla Jaouani épouse Mohamed Hattab Skander, demeurant au n°01 Avenue Habib Bourguiba-Bizerte, le fonds de commerce «pressing» sans être à limité cette activité) exploité dans le local sis au à Sidi Salem Bizerte, avec tous ses éléments incorporels et sans ses éléments corporels.

Cet avis a été publié aux journaux "Echourouk" et "Le Quotidien" du 3-7-2021.

Les oppositions pourront être signifiées dans les vingt jours suivant la publication au J.O.R.T, chez l'acquéreur Mme Nejla Jaouani épouse Mohamed Hattab Skander à son adresse sise au n°01 Avenue Habib Bourguiba - Bizerte.

2021401875FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 30/6/2021 enregistré à la recette des finances la Goulette le 01/7/2021 sous le n°2123933 quittance n°56480 madame Ben Abid Amel a vendu à monsieur Abidi Ghaith la totalité du fonds de commerce (éléments corporels et incorporels) sis à 161 avenue Habib Bourguiba le Kram à usage de toutes sortes de commerce.

Les oppositions seront faites au domicile élu (l'adresse du fonds) 161 avenue Habib Bourguiba le Kram, et ce dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de l'insertion de cet extrait au journal officiel

Un extrait de cet acte a été publié au journal Echourouk et le Quotidien du 9/7/2021.

2021401882FCCC2

---

## Location gérance libre

**Résiliation de gérance libre**

**Cabinet d'Avocats ATIG**

**Matricule Fiscal : MA 703506G000**

En vertu d'un acte enregistré à la recette des finances de Hammamet le 28/6/2021 reçu n°M063239 enregistrement n°21302815, M.Nabil Hamza et M. Mohamed Salah Ben Jemaa sont convenus à la résiliation de la gérance libre du fonds de commerce du café (CAFE D'AZUR) situé rue Assad Ibn Elfourat n°121 Hammamet, gouvernorat Nabeul. L'acte de vente a été publié dans les deux journaux quotidiens Alsabah et Le Temps le 8/7/2021.

2021R01954FCCC3

**Avis complémentaire de contrat de location d'un fonds de commerce**

Par acte sous-seing privé en date du 16/4/2019 et enregistré à la direction financière de Sfax le 16/4/2019 reçu n°19300412, enregistrement M007207, Mr Hamdi Khanfir C.I.N 08155930 a pris en location de Mr Mabrouk Ben Slima C.I.N 01275142 la totalité du fonds de commerce pour l'exploitation de vente d'aliments en général demeurant à Awled Yenig Kerkennah Sfax.

Un acte complémentaire en date du 18/11/2019 enregistré à la direction financière de Kerkennah le 4/3/2021 reçu n°21900222 enregistrement M003821 concernant le numéro exact d'enregistrement à savoir A1173251997.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al-Shorouk le 11/6/2021 par numéro 11537/21.

2021X00820FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

**(Gérance libre)**

Suivant contrat en date de 8/3/2021 enregistrée à la recette des finances d'El Menzeh6 le 02-6-2021 quittance n°M056433 enregistrement n°21303195, la société "Luxembourg Beauty Center" représentée par son gérant Mr. Mehdi Chafaii titulaire d'une C.I.N. n°07476369 a loué un fonds de commerce en gérance libre d'un magasin destiné pour la coiffure des femmes et un bain mort seulement pour les femmes, sis à 13 et 13 bis rue Aziza Othmana El Menzeh7 Ariana à la société "RYNESS" représentée par son gérant Mr Iddir Ben Slema titulaire d'une C.I.N. n°09139321.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 9 Juillet 2021.

2021401855FCCC3

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Constitutions

**Création d'une association**

Nom de l'association : Association Conseil Africain pour l'investissement et le développement.

L'objet : Du développement

L'adresse : Av de la démocratie, Résidence Morjéne immb D Menzah 5 Ariana.

Objectifs :

- Recherche et évaluation d'opportunités d'investissement en Tunisie et en Afrique.

- Contribuer au pilotage des programmes de développement en Tunisie et dans les pays africains selon la vision globale du développement durables des Nations Unies sur le continent africain.

- Développer des capacités et des compétences scientifiques et appliquées pour faire face aux défis du développement local et africain.

- Contribuer à la cristallisation d'espaces régionaux diversifiés qui ont une identité nationale et africaine, et à la valorisation des ressources humaines et matérielles africaines afin de créer des activités et des projets et des moyens subsistance.

- Encourager les initiatives, établir des liens et coopérer entre les pays africains et l'ouverture aux forces économiques internationales pour la coopération et l'inspiration de leurs expériences réussies.

- Contribuer à la mise en place de programmes de développement pour le continent africain.

Fondateurs :

Président : Houda Hazami

Vice-président : Yosri Ben Salah

Secrétaire général : Ahmad Zoghlami

Trésorerie : Mohamed Ouadday.

2021T00608APSF1

**Constitution d'une association**

Nom de l'association: Association Tunisienne du Dogue Argentin

Adresse : 4 Rue 42587 Zahrouni - Tunis.

Objectifs :

- La préservation de la race.

- Aider les passionnés de la race à bien entretenir leur chien.

- Chercher à nouer des relations avec des associations tunisiennes ayants des objectifs similaires, où les associations dans les pays qui ont des relations diplomatiques avec le gouvernement Tunisien.

Motifs : Divertissement.

Les membres :

Président de l'association : Mohamed Aziz Bezneiguia

Secrétaire général : Anis Gmara

Trésorier : Mohamed Amin Gharbi.

2021T00677APSF1

---

**Constitution d'une Association Sportive**

Nom de l'association : Association Sportive du Tribunal Administratif

Siège social : 13 Rue Souk Hras 1060 Tunis

Objet : Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques, et les promouvoir au plus haut niveau sportif et moral

Spécialité : Mini Foot

Président : Mounir El Arbi

Secrétaire général : Moez El Khamassi

Secrétaire général adjoint : Wassef Ben Dhief Jridi

Trésorier : Khalil Rezigui

Trésorier Adjoint : Ramzi Abbassi

Coordinateur : Mohamed Safouene Ben Miled.

2021T00698APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : FORUM DES DROITS ET LIBERTES.

Local : Rue 6594 n°20 Cité Ibn Khaldoun Tunis 2062.

Objectifs de l'association :

- Contribuer à la sensibilisation des citoyens aux droits de l'homme.

- Soutenir les victimes de violations des droits de l'homme.

- Participer au renforcement du rôle de la société civile et citoyen dans le processus de développement vis à vis les collectivités locales.

- Susciter l'intérêt et la sensibilisation à l'environnement

- Promouvoir les initiatives en matière du développement local participatif.

Président : Radhouen Ben Kram

Secrétaire général : Hajer Ben Abdrassoul

Trésorier : Seyma Oueslati

Membres fondateur : Hilmi Shabou, Elyes Abdelkefi, Saida Missaoui.

2021R01561APSF1

---

**Constitution**

Selon le procès-verbal constitutionnel le 20-01-2021 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 8-4-2021, quittance n°21701407.

Une organisation syndicale dépendante de l'Union Tunisienne des Educateurs a été crée :

Nom : Union Régionale des Educateurs de Bizerte

Adresse : 16 Avenue 18 Mars Bizerte 7000

Objet : Amélioration des conditions professionnelles et matérielles des éducateurs

Secrétaire général : Lotfi Abacha

Trésorier : Amal Limem

Membres : Maha Trabelsi - Mohamed Hassib Ben Ammar - Ezzedine Arbi - Fathi Hamdani - Mourad Hrizi.

2021R01645APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : "Héritage".

Siège social : Sidi Ismael Ghizen zone touristique Houmt Souk Djerba 4156 gouvernorat de Médenine.

Objet : Culturelle.

Raison sociale :

1- Contribuer à la définition et à la préservation du patrimoine culturel et artistique.

2- Contribuer au développement du volet sensibilisation du citoyen à la préservation du patrimoine culturel et artistique.

3- Contribuer à soutenir le travail associatif de même nature aux niveaux local, national et international, lorsque cela est nécessaire, en soumettant des propositions, des visions et des alternatives tel que requis par la loi.

Organisme de gestion :

Mr Marouene Razgallah : Président.

Mr Achraf Benabdeladhim : Secrétaire général.

Mme Pauline Lemoine : Manager financier.

2021R01736APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association nationale des petites et moyennes entreprises.

Objet : Association de développement

Siège social : 11 rue behi Adgham - Ezzahra 2034 - Ben Arous.

Objectifs :

1- Contribuer à l'avancement des sociétés économiques afin d'assurer leur sécurité économique, sociale et juridique.

2- Oeuvrer pour améliorer le climat d'investissement et encourager l'initiative économique.

3- Aider les sociétés qui connaissent des difficultés économiques.

Comité directif :

Arwa Choukani : Président

Ezdine Rhaiem : Vice- président

Momtez Rekik : Secrétaire général

Khadija Moaddeb : Trésorier.

2021R01767APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association Culturelle Méditerranéenne (MCA)

Siège : Rue des princes, Nabeul 8000

Objet : Culturel.

Objectifs :

- Contribuer à l'encadrement des étudiants et des élèves au niveau du comportement général et connaissances culturelles.

- Appuyer l'intégration sociale des étudiants et des élèves par l'élargissement de leur activité culturelle.

- Organiser des événements culturels et de loisirs au profit des étudiants et des élèves selon la réglementation en vigueur.

Président : Rabii Maalej

Secrétaire Général : Zoubeir Salhi

Trésorerie : Wafa Ataallah.

2021R01804APSF1

---

**Constitution d'une fédération**

Nom : Tunisian Road Haulage Fédération

Objectif : Social

Siège social : Imm n°13 Résidence Sporls Appt 1/2 eme étage Yasminette ben Arous

Les objectifs :

Cherchant à élever les conditions économiques et sociales de sa perspective Membre:

Conseiller général : M. Samir Cherni

Vice-Conseiller général : M.Malek Rahmani

Conseiller financier : M. Ali Gader

Consultant en charge des relations publiques : M.Fadi Kbaili

Consultant en charge de l'investissement et de la coopération internationale: M. Ahmed Fath Allah

Consultant en structures : M. Helmi Ben Attia

Conseiller en charge du règlement intérieur et des administrations nationales: M.Mohamed Weslati

2021R01805APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : Association la Volonté de Promouvoir à Sidi Boubaker

Sujet : Association De Développement

Siège social : Cité Central Sidi Boubaker Gafsa

Objectif : Contribuer à encourager l'esprit d'initiative pour les jeunes et la consolidation du principe de l'autonomie et encourager les femmes à participer au cycle économique.

Président : Latrech Ridha

Secrétaire Général : Guermech Faouzi

Trésorier : Azaza Mohamed.

2021R01838APSF1

**Constitution d'une association**

Le nom : Association Kerkenni Najeh pour le développement durable à Kerkennah

Adresse : 3070 Ramla Kerkennah - Gouvernorat de Sfax boite postale - 11.

Objectifs :

- Inculquer la conscience autour du développement multidimensionnel.

- Soutenir les efforts de l'état pour faire de l'île de Kerkennah une destination écotouristique

- Contribuer à la valorisation du patrimoine culturel Kerkennien

- Contribuer à la consolidation de la relation entre les habitants de l'île et à la consolidation du travail pour valoriser le concept de citoyenneté

- Contribuer à proposer des perceptions sociales et économiques qui feraient avancer l'île de Kerkennah.

Numéro de prévisualisation : 263257 du 01 février 2021

Comité Directeur : Président : Nader Helioui, Secrétaire général : Aymen Souissi, Trésorier : Ramzi Hadhri, Vice-président : Nafaa Helioui, Secrétaire général adjoint : Rawdha Suissi, Trésorier adjoint : Houssine Chalghaf. Membres : Sarra Hanana, Samira Arous, Youssef Raouine.

2021R01839APSF1

---

**Déclaration de constitution d'une association**

Nom de l'association : Amical de foyer universitaire Ezzouhour.

Lieu : Foyer Universitaire Ezzouhour Rue 13 Août Tunis 2052.

Sujet : Amical.

Objectif :

Promouvoir la solidarité et la cohésion entre les agents et les personnels du foyer Universitaire

Honorer les agents et les personnels partis à la retraite

Fournir des aides financières chaque occasion sociale pour les différents membres de l'amical

Entreprise des activités sociales, culturelles, sportives de mise en place au Bénéfices de ses membres.

Fondateurs :

Président : Tarek Chami

Secrétaire général : Nejib Mzoughi

Trésorière financière : Leila Tayech.

2021R01905APSF1

---

**Fondation d'une association**

Nom de l'association : Association de Sport Féminin de Kebili

Date de fondement : 13/7/2020

Siège social : Immeuble Najib Hammadi - Route de Tozeur - Kebili.

Les objectifs :

Entourer les sports féminins, culturellement et socialement

Les membres :

- Le président de l'association : Ben Awana Hanene

- Secrétaire général : Mrabet Nabiha

- Trésorière adjointe de l'association : Chammem Mbarka.

2021R01919APSF1

---

Selon le procès-verbal constitutionnel en date du 11 Avril 2021 enregistré à la recette des finances Kssar Said le 10 Juin 2021 sous le n°21101575 et le reçu n°MO29543, il a été décidé de constituer le syndique de Corps Civil (Police Services Pénitentiaires).

Adresse : 6 Rue Aboubaker El Gammari Cité Ettahrir Tunis.

Les Membres :

1/ Secrétaire Général : Akram Arfaoui

2/ Vice Secrétaire Général : Tarek Atoui

3/ Trésorier : Taoufik Chahid

4/ Responsable des Négociations : Golssom Hakimi

5/ Responsable des édition et medias : Mohamed Zidani

6/ Responsables des Affaire légales : Bilel Shili + Imed Sagraoui

7/ Responsable des Affaire Sociales : Lotfi Derbali

8/ Responsables des Organisations et Sociétés Civiles : Chokri Kcherdia Riadh Gazouani

9/ Responsable des Règles de Procédure : Taieb Chaibi + Adnen Omri

10/ Responsable des Syndicats Régionaux : Mabrouk Benmahmoud + Mohamed Ben Aicha

11/ Responsable des Autorité générale des prisons et de la reforme : Mohamed Kalil Naffouti

12/ Responsable des Retraite : Slim Boubaker

13/ Responsable de La santé et la Sécurité au travaille : Rafik Riahi.

Les objectifs :

- Défendre les intérêts des adhérents du corps civil (Police-Pénitentiel) tout en préservant l'unité du système sécuritaire.

- Défendre la reforme du système sécuritaire.

2021R01920APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : L'ASSOCIATION TUNISIENNE DE CERF-VOLANT.

Local : maison des jeunes Madina Jadida, rue Habib Bougatfa - 2063 Madina Jadida.

Les objectifs :

1/ Vulgarisation de l'activité des cerfs-volants autant que loisir et culture tout en respectant les dispositions juridiques.

2/ Réaliser des activités de loisir dans le domaine du cerfs-volants conformément aux dispositions légales à cet effet.

3/ Relier les ponts de communication avec les passionnés de cerf-volant au niveau local, régional, national et international.

Président de l'association : Abderrahmen Chaouech

Secrétaire général : Mejdi Trabelssi

Trésorière : Siwar Wedherfi.

2021R01933APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination :

Promotion de l'Art Urbain et Contemporain - P A U C-

Siège : 49 Rue Des Entrepreneurs Charguia 2 Tunis.

Objectifs :

- Soutenir et promouvoir l'art urbain et contemporain

- Création de lieux d'expositions et de manifestations culturelles

- Mise en relation de tous les acteurs de l'art artistes et professionnels de l'art

- Promouvoir et soutenir les jeunes artistes

- Favoriser la multiplication et la promotion des rencontres et des échanges entre artistes et publics.

Composition du comité directeur :

Présidente : Yosr Bent Chedly Ben Ammar

Vice Président : Mehdi Ben Naceur Ben Cheikh

Secrétaire Général : Jamel Ben Fethi Mzabi

Trésorier : Elyes Ben Mohamed Boussaa.

2021R01944APSF1

---

**Constitution de groupement**

Nom : GROUPEMENT DE MAINTENANCE ET GESTION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE BOUHAJAR.

Objectifs :

Maintenance et gestion de la zone industrielle de Bouhajar.

Référence de constitution :

Procès-verbal de l'assemblée générale constituante en date du 17 juin 2021, enregistré à la recette des finances de Sayada sous le n°21800415, MO15386.

Président : Ayed Mahfoudh

Membre : Saidane Ali

Membre : Gaalich Fathi.

2021R01946APSF1

---

**Création d'un Groupement de Développement Agricole**

Nom : Groupement de Développement Agricole UNITE 3 EL AMEL 1.

Zone d'intervention : Périmètre Irriguée UNITE 3 EL AMEL 1.

Buts :

- Aidez les agriculteurs à rationaliser et à évaluer le produit.

- (G.D.A.O.N.G ... etc) à l'intérieur du pays et à l'étranger.

- Résidence sociale : EL AMEL 1

- Adresse : EL AMEL REJIM MAATOUG.

- Décret de création du Groupement :

PV n°2/2021 du 26/4/2021

Selon le loi n°43 de l'année le 10 mai 1999.

2021R01962APSF1

---

**Création d'un Groupement de Développement Agricole**

Nom : Groupement de Développement Agricole UNITE 4 EL FERDAOUES 2.

Zone d'intervention : Périmètre Irriguée UNITE 4 EL FERDAOUES 2.

Buts :

- Aidez les agriculteurs à rationaliser et à évaluer le produit

- Echange d'expérience avec les autres organisations (G.D.A.O.N.G... etc) à l'intérieur du pays et à l'étranger.

- Résidence sociale : EL FERDAOUES

- Adresse : EL FERDAOUES Rejim Matoug

- Décret de création du Groupement :

PV n°6/2021 du 26/4/2021

Selon la loi n°43 l'année le 10 mai 1999.

2021R01963APSF1

---

**Création d'un Groupement de Développement Agricole**

Nom : Groupement de Développement Agricole UNITE 2 EL FERDAOUES 2

Zone d'intervention : Périmètre Irriguée UNITE 2 EL FERDAOUES 2.

Buts :

- Aidez les agriculteurs à rationaliser et à évaluer le produit

- Echange d'expérience avec les autres organisations (G.D.A.O.N.G ... etc) à l'intérieur du pays et à l'étranger.

- Résidence sociale : EL FERDAOUES 2

- Adresse : El Ferdaoues Rejim Matoug

- Décret de création du Groupement :

PV n°4/2021 du 26/4/2021

Selon la loi n°43 de l'année le 10 mai 1999.

2021R01964APSF1

**Groupement de Développement Agricole**

Nom : Groupement de Développement Agricole : REJIM MAATOUG 1

Zone d'intervention : Périmètre Irriguée REJIM MAATOUG 1.

Buts :

- Aidez les agriculteurs à rationaliser et à évaluer le produit.

- (G.D.A.O.N.G ... etc) à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Résidence sociale : Rejim Maatoug

- Adresse : Rejim Maatoug.

- Décret de création du Groupement :

PV n°2/2020 du 17/11/2020

Selon le loi n°43 de l'année le 10 mai 1999.

2021R01965APSF1

---

**Création d'un Groupement de Développement Agricole**

Nom : Groupement de Développement Agricole UNITE 2 ESSALAM 2

Zone d'intervention : Périmètre Irriguée UNITE 2 ESSALAM 2.

Buts :

- Aidez les agriculteurs à rationaliser et à évaluer le produit

- Echange d'expérience avec les autres organisations (G.D.A.O.N.G ... etc) à l'intérieur du pays et à l'étranger.

- Résidence sociale : ESSALAM

- Adresse : Essalam Rejim Matoug

- Décret de création du Groupement :

PV N°8/2020 du 17/11/2020

Selon la loi n°43 de l'année le 10 mai 1999.

2021R01966APSF1

---

**Création d'un Groupement de Développement Agricole**

Nom : Groupement de Développement Agricole «Unité 3 Ferdaws 2».

Zone d'intervention : Unité 3 Ferdaws 2.

Buts :

- Aidez les agriculteurs à rationaliser et à évaluer le produit

- Echange d'expérience avec les autres organisations (G.D.A-.O.N.G ... etc) à l'intérieur du pays et à l'étranger.

- Résidence social : Ferdaws 2 Délégation Rejim Maatoug

- Adresse : Ferdaws 2 Délégation Rejim Maatoug

- Décret de création du Groupement :

Déclaration du gouverneur de Kebili sous n°05/2021 selon la loi n°43 de l'année le 10 mai 1999.

2021R01967APSF1

---

**Constitution**

Association : Jeunes et volonté

Objectif : Contribution aux activités culturelles pour les jeunes Contribution à la citoyenneté des jeunes et au bénévolat

Adresse : 17, Rue Zaafaran - Ariana

Président : Haithem Bader

Secrétaire général : Abdelhamid Hammadi

Trésorière : Noussaiba Saaidani.

2021R01974APSF1

---

**Création d'une association culturelle**

Nom : La vie des animaux est importante

Siège social : Commune de Jendouba, Rue El Horreya, 8100

Objectifs : Contribuer à la prise en charge des animaux errants et abandonnés, participer à des manifestations concernant les animaux, établir des relations avec des associations similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Fondateurs :

1. Chef : Wiem Mouelhi

2. Vice-président : Mohamed Thaher Abidi

3. Secrétaire générale : Aida Alghazwani

4. Trésorier : Mondher Rouis

5. Trois membres : Hédi Saidi, Raja Rajaibi et Kawthar Ramadhan.

2021R01985APSF1

---

**Déclaration**

Nom de l'association : ASSOCIATION DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT ET LES ESPACES VERTS.

Siège : Zone industrielle 1 à Bembla

Sujet : Environnemental.

Objectifs :

- Contribuer à la prise de conscience et à la prise de conscience de la nécessité de protéger l'environnement et d'assurer sa sécurité.

- Entretien et renforcement des espaces verts

L'organe fondateur de l'association :

- Président : Monji Ben Wannes Brahem

- Secrétaire Général : Moncef Ben Nasra.

- Trésorier : Rim Bent Kasem Zaara.

2021S00737APSF1

---

**Déclaration**

Nom de l'association : Association pour la préservation du patrimoine et de la littérature populaire.

Siège : Rue Habib Bourguiba à Bembla

Sujet : Culturel.

Objectifs :

- Contribuer à la préservation du patrimoine, des coutumes et des traditions, notamment au niveau local, régional et national et à la renaissance de la littérature et de la poésie populaire

- Lier les relations et la coopération avec des organisations similaires dans les objectifs.

- Participation a des festivals et événements culturels.

L'organe fondateur de l'association :

- Président : Bechir Ben Khalifa Baccar

- Secrétaire Général : Ali Ben Mohamed Gaabal

- Trésorier : Al- Taher Ben Sadik Ben Othman.

2021S00738APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : association Tunisienne pour l'action sociale, culturelle et du développement.

Siège : 26, Avenue Imem Moslem Khézama ouest-Sousse 4071 .

Objectifs :

- Soutenir l'action de l'Etat et les composantes de la Société Civile oeuvrant dans le domaine du développement social et Economique.

- Participer à la promotion de la femme rurale et des personnes ayant des besoins particuliers.

- Entretenir des relations avec des associations, organisations partageant les mêmes objectifs se trouvant dans la région ou ailleurs.

La commission constituante :

- président : Mohsen Chaouch

- Vice-président : Jamel Eddine Azzouz.

- Secrétaire Général : Abdelaziz Meddeb.

- Trésorier : Faouzia Mansour.

- Membre charge des relations extérieures : Ilhem Hafsia.

- Membre chargé des relations avec la société civile : Salwa letaief.

N° et date du P.V : (Constitution d'une Association) rédigé par l'huissier notaire maître Taoufik Chiba : le 3/11/2020 sous le n°14919.

2021S00746APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association du patrimoine Rashaeq

Siège de l'Assemblée : 180 rue Hadi Shaker Msaken Ouest 4070 Sousse.

Objectifs :

- Mettre en relation les artisans et échanger leurs expériences dans le domaine de l'artisanat.

- Travailler à la préservation du patrimoine et du patrimoine culturel.

L'instance dirigeante de l'association :

Présidente : Nora Rouis

Secrétaire général : Abdelhamid Touati

Trésorier : Imen Boujahi.

2021S00767APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : «Mazel fina El Khir»

Objet : Social

Siège social : Cité Agba Monastir 5000.

N° et date du procès : 120.405 en date du 25/9/2020.

Objectifs de l'association : la contribution aux aides sociales et l'aide des nécessiteux et des sans-abri.

Le comité :

Président : Zaway Rafika

Secrétaire Général : Lamia Bhouri Khila

Trésorier : Seboui Rahma.

2021S00790APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Amicale de santé de Gabès

Adresse de l'association : rue de Fès 6014 Mtorrech Gabes.

Buts :

- Fournir des services sociaux culturels et récréatifs des agents de santés adhérents afin de les intégrer davantage et de les motiver à donner le meilleur d'eux- même

- Soutenir les liens humains entre ses membres de manière à assurer un climat d'amour, de fraternité et de coopération entre tous les agents.

- Les activités sociales, sportives et culturelles sont courantes dans les établissements de santés comme moyen de promotion sociale.

- Honorer les adhérents distingués et de leurs enfants et présenter leur réussite pour encourager une culture de réussite et d'excellence.

- Contribuer à l'élévation des compétences de ses adhérents.

- Collaboration avec des amicales et des associations nationales et internationales.

Membres :

- Sofien Mbarek : Président

- Hedi Moez Ben Ayad : Vice président

- Sami Krimi : Secrétaire général

- Najeh Azaiez : Secrétaire général adjoint

- Mohamed Yamen Talmoudi : Trésorier

- Ali Mahjoubi : Trésorier adjoint

- Mouna Abbes : Membre

- Halima Zidi : Membre

- Badredine Hchaychi : Membre

- Ahlem Amara : Membre

Date et numéro de reçu de dépôt : 000 099 le 21 janvier 2021

Président de l'amicale de santé de Gabès.

2021X00716APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : Association Tunisienne pour la Qualité/l'Accréditation et la Rénovation dans l'Enseignement.

Adresse : Centre de Biotechnologie de Sfax, Route Sidi Mansour Km 6 - BP1177- CP 3018 - Sfax.

Objectifs : Contribuer à la communication scientifique et technique dans le domaine de la qualité, de l'accréditation et de la rénovation.

PV de Constatation N°38392 du 5/11/2020.

Comité exécutif :

Abdallah Choura : Président,

Mounir Bouattour : Trésorier

Madiha Masmoudi : Secrétaire Général.

2021X00720APSF1

---

**Constitution du Syndicat des co-propriétaires Immeuble «VINCI» - Sfax eljadida**

Suite au Procès-verbal de l'assemblée Générale constitutive du 19/01/2019, enregistré à la recette de finance Route de Tunis Sfax, le 8/02/2019, sous le numéro de la Quittance M017866, Numéro de l'enregistrement 19800524.

Il a été constitué un syndicat des co-propriétaires dénommé :

Syndicat des co-propriétaires

De l'immeuble «VINCI» sis à Sfax, eljadida.

Le bureau du syndicat est composé des membres élus suivants :

- La présidente du syndic : Mme Dalel Trigui ép Bouaziz

- Le secrétaire Général : Mr Houssine Kamoun

- La Trésorière : Mme Ikbel Jallouli (représente la Sté de promotion Immobilière PROMED).

2021X00818APSF1

**Constitution d'une association**

Dénomination : Association des anciens du lycée avenue 9 avril 1938 Tunis.

Siège social : 02 bis rue d'Argentine, Immeuble Argentina, Belvédère, Tunis.

Objet : Culturel, social

Objectifs : - Préserver la mémoire des anciens élèves et consolider les relations amicales entre eux.

- œuvrer à concrétiser la communication entre les générations successives du lycée qu'elles soient des anciens élèves ou des professeurs ou des agents administratifs.

- Maintenir et renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre les membres de l'association.

- Bénéficier des services des compétences du lycée.

- Contribuer à la préservation de l'histoire riche du lycée.

- Oeuvrer à honorer les anciens professeurs et les retraités et généralement les élites du lycée dans différents domaines qui ont contribué au rayonnement du lycée au niveau tant national qu'international.

Le comité directeur se compose de :

Président : Okba Hachmi

Vice président : Mourad Hammi

Secrétaire général : Mohamed Mejri

Secrétaire général adjoint : Zouheir Arfeoui

Trésorier : Chokri Tanazefti

Trésorier adjoint : Nadia Belguith

Autres membres : Nidhal Marakchi - Faouzia Ben Kilani - Moez Jlassi - Elyes Sahli - Hssen Ben Sayari - Adel Lahmedi.

2021401624APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : "ALLUMNI".

Siège : Rue Ahmed Noureddine, au premier étage arrière, Tataouine.

Objectifs :

- Contribuer à réduire l'ignorance et l'analphabétisme

- Encourager les individus à contribuer à l'amélioration et au développement de la société

- Contribuer à orienter et guider les jeunes dans tous les domaines scientifiques

Présidente de l'association : Asmaa Lakoum

Secrétaire général : Walid Ben Moustfa

Trésorière : Fatma Wnayes

Récépissé n° : RR 34632452 2T date 4 mai 2021.

2021401632APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dépôt : le 6-11-2020 N° RR328780260TN, Accusé de réception le 25-5-2021.

Dénomination : Association des Anciens du Lycée Abou El Kacem Chebbi à Cité Ettadhamen.

Siège social : Lycée Abou El Kacem Chebbi Cité Ettadhamen - 2041 - Ariana.

Catégorie : Educatif et culturelle.

Objectifs :

1. Renouer le contact entre les anciens du lycée et sauvegarder sa mémoire.

2. Contribuer à améliorer les bonnes conditions d'étude au lycée, son éclat et son ouverture sur son environnement.

3. Contribuer à améliorer le niveau de l'éducation et de l'enseignement.

4. Soutenir les initiatives et les activités culturelles, de loisirs et sociales.

5. Contribuer à réduire le décrochage scolaire précoce.

Président : Belhassen Houiji

Trésorier : Kais Idoudi

Secrétaire Général : Ramzi Boukari.

2021401641APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : FORUM AFRICAIN DES EXPERTS AGREERS MULTIDISCIPLINAIRES.

Siège social : 113 avenue 9 avril 1938 Tunis 1006.

Objet : Association scientifique.

Sujet :

1- Echange d'expérience entre les différents experts Multidisciplinaires.

2- Etablir un lien avec les experts multidisciplinaires tunisien et leurs collègues africaines.

3- Collaborer avec les autorités concernées, les associations en Tunisie et à l'étranger.

Membre :

Mohamed Sebri : Président.

Béchir Ben Khalifa : Vice président.

Ridha Sellimi : Secrétaire Général

Hela Ben Mahfoudh : Trésorière.

2021401648APSF1

---

**Avis**

Nom de l'association : Association "Al Adiyett Djerba"

Siège : Houmet El Hachan, Houmet Souk Djerba 4108.

Objet : une association Socio-culturelle.

Membres fondateurs : - Sami Gabsi : Président.

- Wajdi Al Barkaoui : Secrétaire général.

- Nabil Zarrouk : Trésorier.

Membres :

- Anis Ben Hussein.

- Abdul Salam Ben Hamida.

- Abdel-Sattar Ben Hamida.

- Qais Abdul Nabi.

- Soufyan Ben Khalaf

- Mounir Ben Shakra.

- Bashir Garsallah.

- Ihab Beltif.

- Merci Kayali.

- Salah Ben Shakra.

Objectifs :

- Contribution à faire connaître et à diffuser la culture de l'équitation

- Action de former à l'équitation les différents groupes sociaux de tout âge.

- Contribution à préserver le patrimoine culturel et populaire des chevaux.

2021401691APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association Tunisienne des Créateurs.

Adresse : N°16, rue Kalaat Landalous, Cité Ibn Khaldoun 2062 Tunis.

Objet : Culturel.

Objectifs :

- Rendre hommage aux personnalités nationales.

- Participer à promouvoir les activités sociales et culturelles, patrimoniales et historiques de la TUNISIE.

- La participation à la vulgarisation des créateurs dans tous les domaines et les spécialités.

- Diffuser l'esprit d'appartenance patriotique et de créativité chez les jeunes soit en Tunisie ou à l'étranger.

Composition des membres :

- Président : Kedimi Neji

- Secrétaire général : Hfaiedh Leila

- Trésorier : Skatni Dalila.

2021401721APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : INTERLINKS

Adresse : Rue Ariana El Woroud Résidence Hasdrubal App. B22 Ennasr II - 2037 Ariana.

Objectifs :

Œuvrer à l'appui et l'accompagnement direct et indirect des individus et des communautés.

Promouvoir les valeurs de la citoyenneté auprès des différents acteurs et groupes sociaux.

Membres :

- Président de l'association : Mohamed Aymen Ben Abbes

- Secrétaire général : Adnene Khaldi

- Trésorier : Dorra Jaouadi.

2021401734APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : Tunisia-United States ALUMNI Association

Président de l'association : Khaled Mzabi

Siège social : 45 Avenue de Japon, A 52 Montplaisir 1073 Tunis.

Objet : Scientifique

Objectifs :

- Lier la relation et la coopération entre les diplômés tunisiens des universités américaines.

- S'efforcer de valoriser l'image des universités américaines et de leurs diplômés.

- Contribuer à entretenir des relations régulières avec les administrations universitaires américaines et leurs étudiants tunisiens

- Encourager et développer les anciens étudiants des universités américaines dans les domaines professionnel, social, économique et culturel à investir en Tunisie

- Entretenir des relations amicales et professionnelles entre les anciens étudiants tunisiens dans les universités.

2021401739APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : Association INSAT Junior

Adresse : 676 INSAT Centre Urbain Nord BP, Tunis Cedex 1080.

Objectifs :

- Renforcer les amitiés avec les élèves ingénieurs.

- Contribuer à renforcer la position de l'étudiant et à l'intégrer dans le cycle économique conformément aux dispositions légales en la matière.

- Contribuer au développement du domaine de l'ingénierie tout en respectant les dispositions légales à cet égard.

Membres :

- Garnaoui Mohamed Khalil : Président

- Meddeb Cyrine : Trésorier

- Safraoui Emna : Vice président

- Zaouali Cyrine : Secrétaire général.

2021401770APSF1

---

**Constitution syndic**

**LES TOURS DU BELVEDERE**

Conformément au P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 9/7/2020 enregistrée à la recette des finances de Charguia sous n°21804335 quittance M060437, a été constitué le Syndic des copropriétaires des Tours du Belvédère. Le nouveau bureau du syndic élu agissant en mode gestion financière par blocs est composé de :

- Mr Moussi Sami : Président du syndic et représentant des locaux commerciaux.

- Mr Fethi Ben Hlima : Vice président et représentant du Bloc B

- Mr Tarek Fourati : représentant du Bloc A.

- Mr Slim Sabri : représentant du Bloc C.

- Mr Dhaw Jarray : représentant du Bloc D.

2021401856APSF1

---

**Constitution d'une association : Culture**

Les objectifs :

Contribuer à la diffusion de la culture des droits humains et de la citoyenneté

Chercher davantage à consacrer le développement global et les règles de coexistence et de paix civile Contribuer à l'avancement de la scène culturelle

L'association cherche à atteindre ses objectifs à travers les arts.

Membres :

M. Abdullatif Al-Ayari : Président de l'Association

M. Al-Darawi Hatem : Trésorier

M. Jalloul ben Amer : Livres généraux.

2021401870APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : KEMPO SOUKRA ET SPORTS INDIVIDUELS.

Siège : Rue Menzel Kamel Borj Louzir - 2073 La Soukra,

Objet : Encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et artistiques et les promouvoir au plus haut niveau sportif et moral.

Spécialité : KEMPO ET TAEKWONDO

Président : Mr Slim Rebai.

Vise Président : Mme Sihem Sassi

Secrétaire Général : Mlle Samar Briki

Trésorier : Mr Mansour Kachaou.

2021401871APSF1

---

## Homologation de résolutions

Suite au PV de l'assemblée générale élective tenue le 6/1/2019 et déposée au commissariat régional du sport de Sousse le 15/02/2019 le comité du club nautique de Hammam Sousse sera comme suit :

Jedidi Abderrahim (président) / Saleh Jgham (vice président) / Gharzoul Kamel (trésorier) / Dardouri Jamel (secrétaire général) / Koubeir Wissem (directeur technique ).

2021S00756APSF2

---

**RESIDENCE KHADIJA**

**Siège social : Rte EL AIN Km 2 EIALYA - SFAX**

Suivant le PV de l'AGE du 12 avril 2021 enregistré à la recette des finances, DIAR EL WAFA Sfax le 14 avril 2021, enregistrement n°21802090.

Et suivant le régime de la communauté des biens enregistré à la recette des finances de l'enregistrement des actes de Sfax le 17 novembre 2016 sous le n°1680472 et à l'administration de la propriété immobilière sous le titre foncier n°126930.

Il a été décidé ce qui suit :

- Libération de la société «DIAR ARAFET» et son gérant

- Approbation de rapports financier et littéraire.

- Election de «SAMEH AMMOUS» présidente du syndicat des propriétaires.

- Election de «NABIL AMMAR, MOHAMMED ALI MILEDI, IMEN CHTOUROU» membres de la syndicat des propriétaires

- Accorder au président élu le pouvoir de prendre les mesures nécessaires pour la constitution de syndicat.

2021X00824APSF1

---

**RESIDENCE BARCELONETA**

**AIN ZAGOUAN NORD**

Suite au PV de l'assemblée générale en date du 28 mars 2021, enregistré à la recette des finances la Goulette du 9 juin 2021 sous le n°21703241, quittance n°48671 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport moral et financier durant la période du 15 Mars 2020 au 25 Mars 2021.

- Quitus aux membres du syndic et la Présidente pour leur gestion durant la période du 15 Mars 2020 au 25 Mars 2021.

- Election du Président du syndic et du comité syndical comme suit :

Présidente : Madame Nadia Ben Abadallah

Trésorier : Monsieur Karim Ellouze

Membre : Madame Fida Ben Chaabene.

- Présentation des plus importants projets de gestion de la nouvelle période syndicale.

- Présentation des dossiers contentieux et de recouvrements en cours.

2021401847APSF2

---

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Vente aux enchères publiques**
**Cabinet de Maître Imed Hachicha**
**Avocat près la cour de cassation**
**8 rue El Idrissi Tunis**
**Tel. : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62**
**hachichaimedavocat@gmail.com**
**MF : 000PA509587N**

Le poursuivant :

AMEN BANK société anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R.C n°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

El Gharbi Hosn El Akba (medecin) cin 0662679 demeurant 12 Rue Salah Eddine Mutuelle Ville Tunis.

- Domicile élue Maître Walid Ben Amor ATR MF : 000/M/A/1138433/N demeurant à la Rue 8000 Imm Montplaisir center app 2-2 Tunis.

- Henchir klia Morneg Ben Arous.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité de la propriété objet du t.f 65774 Ben Arous dénommée (El Gharbi) d'une superficie de 13h 45 a 86 ca sise à Mornag constitué d'un terrain agricole planté de 950 arbres d'olives chemlali et 1500 arbres d olives d'espèce

Arbaquina en plus de 600 autres oliviers le terrain est équipé d'un puit le terrain est doté de 3 garages et un abri pour le gardien tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Ben Arous.

Mise à prix :

2.637.050,314 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous le Mercredi le 18/8/2021 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qui après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2021T00718VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques suite à la réduction du prix de 40 %**

**Etude de Maître Hidri Faten**

**Avocate à la cour de cassation**

**58 Rue Al Djazira Tunis**

**71.326.657**

Partie poursuivante : BH BANK (banque de l'habitat précédemment) en la personne de son représentant légal, S.A. inscrite au registre national des entreprises sous le n°W0024588 ayant son siège social 21 Avenue Kheireddine Pacha - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Saida Bent Amor Aouini ; C I N n°00376300 Demeurant APP n°74 immeuble C résidences de l'intérieur Boumhal Ben Arous; aussi rue el Arroussa n°120 cité el wafa M'hamdia Ben Arous; en sa qualité de débiteur hypothécaire.

Mbarek Ben Yahia Zemzmi, CIN n°00240424 demeurant APP n°74 immeuble C résidences de l'intérieur Boumhal Ben Arous ; aussi rue el Arroussa n°120 cité el Wafa M'hamdia Ben Arous ; en sa qualité de caution réelle

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis MF 114576/S

Immeuble saisi et mis en vente : Il s'agit de la propriété faisant l'objet du Titre foncier n°38997 Ben Arous dénommé (wafa 124) d'une superficie de 128 m² sise à la rue el Aroussa n°120 cité el wafa M'hamdia Ben Arous, sur laquelle est bâtie une maison de 66 m² composée d'un salon et 2 chambres, cuisine, toilette et, terrasse et un jardin.

Mise à prix : La mise à prix est de 48.609.039 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : le mercredi 18/8/2021 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous, Chouchet Radés Ben Arous.

La visite est possible tous les jours.

2021T00723VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques (adjudication)**

**Après réduction de la mise à prix de 40%)**

**JURIS AFFAIRES : AVOCATS & CONSEILS**

**Maître Med Slim Bouderbala**

**Tél : 71 256751**

**45 Rue Ali Dargouth, 1001 Tunis**

**www.jurisaffaires.tn**

1/ Partie poursuivante :

Mongi Chtiba, demeurant à la résidence ROUKI 3 Avenue Youssef Rouissi Manar II Tunis.

Nejib Chtiba, demeurant à la rue Khawarezmi N°8, citée Arayess 1100 Zaghouan.

Nafaa Chtiba, demeurant au n°07 rue Dag Hammarskjöld, Dar Chabane, 8100, Nabeul.

Élisant domicile chez Me Med Slim Bouderbala avocat à la cour de cassation de la société jurisaffaires avocats & conseils 45 rue Ali Dargouth Tunis 1001.

2/ Partie saisie :

Héritiers feu Maher Chtiba : sa veuve Leila Morjane et ses enfants majeurs:

Asma et Farah demeurants au N°48 avenue Habib Bourguiba Zaghouan.

Héritiers feu Abderhamane Chtiba :

- Azouz Chtiba, demeurant au 28 rue de l'inde 3ème étage appart 15 Tunis 1002 et aussi au 23 rue de l'inde 3ème étage appart 15 Tunis 1002.

- Taoufik Chtiba, demeurant au n°10 rue Ilya Aboumadhi Ariana Essoghra 2080.

- Taieb Chtiba, demeurant au n°2 rue Mehrez Ibnou Khalaf, Arian el Olya 2080.

- Salwa Chtiba, demeurant au n°1 rue Ain Tounin Ariana el Olya 2080.

- Med Mokhtar Ben Hammouda, demeurant au n°9 rue Sidi Ali Azouz Zagouan 1100.

- Olfa Ben Hammouda, demeurant au n°9 rue Sidi Ali Azouz Zagouan 1100.

- Leila Chtiba, demeurant au n°11 rue attoufoula Ariana el Olya 2080.

- Med Moez Chtiba, demeurant au n°11 rue attoufoula Ariana el Olya 2080.

- Mouna Chtiba, demeurant au n°11 rue attoufoula Ariana el Olya 2080.

Elisant aussi domicile au n°08 rue Khawarezmi, Citée Arayess 1100 Zaghouan.

3/ Avocat poursuivant : Me. Med Slim Bouderbala, avocat associé de la société Juris Affaires : Avocats & Conseils (MF : 1303354Q) sise au 45 Rue Ali Dargouth, Tunis, 1001.

4/ Immeuble à vendre :

La totalité de l'immeuble non immatriculé situé au n°48 et 50 Avenue Habib Bourguiba Zaghouan ayant une deuxième façade ouvrant sur la rue Habib Bougatfa.

Composantes et annexes de l'immeuble : il s'agit d'une parcelle de terrain située sur une pente du côté de l'avenue Habib Bourguiba en direction de la rue Habib Bougatfa sur laquelle est bâtie une vieille bâtisse relativement entretenue. La maison est construite du côté nord alors que celui du sud contient un jardin planté d'arbres dans un état de délabrement total. La façade ouvre sur l'avenue Habib Bourguiba elle est composée de trois locaux. Le premier est exploité comme boucher par le dénommé Wanness Ben Aicha pour un loyer annuel de 1800 dinars il est situé du côté est. Le deuxième et le troisième sont fermés. L'entrée principale de la demeure donne aussi sur la même avenue elle ouvre sur un patio couvert qui ouvre directement sur un patio découvert qui donne du côté ouest sur une chambre fermée, du coté est sur une cuisine contenant un WC et du côté sud sur un salon 3 chambres à coucher une chambre débarras et une salle d'eau, la demeure est habitée par l'une des héritières la dénommée Leila Morjane.

La maison est construite en pierres le toit est en voûte et en bois le parterre en mosaïques et elle est munie de l'eau courante et de l'électricité via des compteurs indépendants.

L'immeuble est situé à l'avenue Habib Bourguiba en pleine ville arabe et dans un emplacement stratégique entouré de toutes les commodités. Il est délimité au nord par l'avenue Habib Bourguiba au nord-est Mr Med Testouri au sud-est Mr Salem Agerbia au sud la rue Habib Bougatfa à l'ouest 4 voisins: Mohssen Gharbi/ Mohssen Boujneh/ Med Ben Wali/ Assia Zaghouani. La superficie totale du terrain est de 642 mètres carrés, la surface couverte est de 406 mètres carrés, le patio découvert est de 45 mètres carrés le jardin est de 191 mètres carrés.

La maison est habitée par l'une des héritières la dénommée Leila Morjane tandis que le local du côté ouest est loué par le dénommé ouannes Ben Aicha et est exploité comme boucher pour un loyer annuel de 1800 dinars.

5/ Mise à prix après réduction de 40% : cent quarante-cinq mille douze dinars et 230 millimes.

6/ Date et lieu de la vente : Le lundi 9 août 2021 (9/8/2021) à partir de 9h devant la chambre des criés du TPI de Zaghouan.

7/ Visite de l'immeuble : Tous les jours aux horaires administratifs sans aucune restriction.

2021T00725VEPA1

---

**Maître Faycal Allani**

**Avocat près la cour de cassation**

**29 Rue Ibn Rachiq Cité Les Jardins 1002 Tunis**

**Tél : 71.797.029**

**Fax : 71.848.345**

Poursuivant : Bechir Ben Hessouna Zouabi, demeurant à Fernana, Gouvernorat de Jendouba, élisant domicile au cabinet du maître Fayçal Allani Avocat près de la cour de cassation, sis 29 rue Ibn Rachiq Cité les jardins Belvédère 1002 Tunis, Matricule fiscal n°323576GAP000.

Partie saisie : Hetheba Bent Mahmoud Ben Hamouda Hosseni, élisant domicile au cabinet du maître Mohamed Zaidi, Avocat, sis 88 rue Habib Thameur, Jendouba.

Avocat poursuivant : Maître Fayçal Allani, Avocat près la cour de cassation 29 rue Ibn Rachiq, cité Les Jardins, 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : la totalité des parts indivises revenant à la partie saisie objet du titre foncier n°1570 Jendouba dénommé «Rawia» dont la superficie totale est de 594 m², situé à Boussalem au bord d'une rue. Ces parties indivises consistent selon le l'arrêt de division n°6676 rendu par le tribunal de première instance de Jendouba le 17/3/2008 et confirmé par l'arrêt n°1746 rendu par la cour d'appel de Jendouba le 5/3/2018 à la moitié du parcelle n°1 dont la superficie est de 253 $m^2$ consistant à la partie Est du titre foncier ci-haut indiqué, et à la moitié du parcelle n°03 dont la superficie est de 88 $m^2$ qui comporte les escaliers projeté pour l'étage supérieur.

Mise à prix : 72.602,500 (D.T) outre les frais de poursuite et les frais d'expertise.

Date et lieu de la vente : Mardi 10 août 2021 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Jendouba à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première Instance de Jendouba.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix; ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable, les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable du gouverneur exigée par la loi.

2021R01970VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques pour un immobilier non enregistré**

**Bureau du Maître Belhassen Ghiss**

**Avocat au cours de cassation**

**11 Rue Ennour Chouchet Radés Ben Arous**

**MF : 1061276Y**

Le créancier saisisseur : la société IMEC représentée par son représentant légal Mr Mehdi Fray, société à responsabilité limitée registre commercial n°B24714492009 sise au 22 rue de Zaghouan Zone l'industrielle M'ghira 3 Fouchana Ben Arous.

Le saisissant : Société Promochimica Tunisie registre de commerce n°B2496692009, société anonyme représentée par son représentant légal, matricule fiscal 919719/N sise au TANIT CENTER n°121 Sidi Daoued la Marsa.

L'avocat en charge : Maître Belhassen Ghiss, avocat au cours de cassation basé au 11 rue Ennour Chouchet Radés Ben Arous.

Référence Exécutive : Jugement primaire commercial n°52040 émis par le tribunal de première instance de Tunis en date du 9/7/2020. Informé par le huissier notaire Fatma Ezzahra Maaili, procès verbal numéro 1737 en date du 21/10/2020, Certificat de non recours n°2575 le 2/3/2021.

Immobilier à vendre : Immobilier dans la zone industrielle route de Tabarka Béja nord constitué d'un terrain trapézoïdal d'une superficie d'environ 23943 m² objet d'un acte de vente manuscrit sous le numéro 10/1607/182 en français par le Maître

Leila Dachraoui légalisé en date du 25/9/2010 et enregistré à la recette des fiances le 11/7/2012, reçu n°29365.

Procès-verbal de la saisie : N°1398 en date du 29/3/2021 préparé par l'huissier notaire Imed Ben Hammouda à Béja, informé par l'huissier notaire Fatma Ezzahra Maaili, procès verbal n°1737 en date du 16/4/2021.

Prix d'ouverture : le prix d'ouverture est fixé à Neuf millions, cinq cents soixante-dix sept milles et deux cents dinars 9 577 200 000 Dinars en additionnant les frais de la vente aux enchères public qui seront annoncés le jour de la séance.

La date et le lieu de la vente : la vente aux enchères s'effectuera à l'arrondissement des ventes immobilières au tribunal de première instance de Béja à la salle des séances ordinaires au siège du tribunal de Béja et ce, le jeudi le douze du mois d'août de l'année deux mille vingt et un, 12/8/2021 à partir de 9h du matin.

Pour plus de renseignements, il est possible de prendre connaissance du cahier des charges au tribunal de Béja et au bureau de l'avocat en charge. Pour participer aux enchères, il faut assurer le tiers du prix d'ouverture avant la séance ou être muni d'un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable et pour les non résidents aux enchères, ils doivent en plus de ce qui précède présenter une autorisation des autorités concernées.

2021R02004VEPA1

---

**Vente immobilière aux enchères publiques**

**Cabinet de Maître Hattab Rachida**

**Avocat rue 15 octobre Eljem**

L'adjudication de la propriété ci-dessous désignée aura lieu à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Mahdia le mercredi dix huit août deux mille vingt-et-un (18/8/2021) à partir de huit heures et demi matin et suivant par Maître Hattab Rachida avocat auprès la cour de cassation, rue 15 octobre Eljem Mahdia titulaire de la CIN n°03965600 matricule.

Demanderesse : Saida Elgharred, femme au foyer, titulaire de la CIN n°09417228, demeurant cité rue Ali Belhouene Eljem Mahdia.

Défendeurs : 1/ Les héritiers de Abdel Aziz Ben Khlifa el Gharred qui sont :

1/ Amna Bent El Mabrouk Ben Hessen Bouker titulaire de CIN n°03857106, femme au foyer, demeurant à la rue Khairidine Ksour Essef Mahdia.

2/ Fathi Ben Abdel Aziz Elgharred, titulaire de CIN n°03915378, ouvrier, demeurant rue Khairidine Ksour Essef Mahdia.

3/ Fatma Bent Abdel Aziz Elgharred, titulaire de CIN n°03961794, femme au foyer, demeurant à la rue Elbanani Ksour Essef Mahdia.

4/ Mounir Ben Abdel Aziz Elgharred, titulaire de CIN n°03942962, ouvrier, demeurant à rue l'école Ksour Essef Mahdia.

5/ Lotfi Ben Abdel Aziz Elgharred, titulaire de CIN n°03944648, ouvrier, demeurant à la rue l'école Ksour Essef Mahdia.

6/ Zohra Bent Abdel Aziz Elgharred, titulaire de CIN n°08283714, femme au foyer, demeurant rue Hached Ksour Essef Mahdia.

7/ Asia Bent Abdel Aziz ElgHareed, titulaire de CIN inconnu, femme au foyer, demeurant à la rue montagne Echaanbi Ksour Essef Mahdia.

L'immeuble à vendre : Il s'agit d'un terrain agricole semi 6 rectangulaire situé à Salakta Ksour Essef gouvernorat de Mahdia distingué par des figues de barbarie de toutes les coté. Il contient huit figuier, cinq oliviers et quelques amandier, limité au sud par le terrain d'Ibn Errjichi d'une longueur de 40.70m, à l'est un terrain d'Ibn errjichi aussi de longueur 39.40m, nord un terrain de Hssouna Ben Lateifa de longueur 40.50m, à l'ouest un terrain de Najib Ben Mouhammed Ellgharad de longueur 40,50m et superficie totale de 1622 mètres carrés.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à vingt quatre milles et trois cent trente dinars (24.330.000dt) à laquelle s'ajoutent les frais de poursuite évaluée par l'expert Mr. Hamden Soua en vertu de l'ordonnance sur requête n°3954/20 en date de 23/10/2020 rendue par Monsieur le président du tribunal de première instance de Mahdia.

Visite de terrain : On peut visiter le terrain tous les jours à partir de 9 heures jusqu'à 13 heures.

Observations : pour la communication du cahier de charges contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia pour plus amples informations contacter l'avocat poursuivant Maître Hattab Rachida à son étude sis à la rue 15 octobre Eljem gouvernorat de Mahdia.

- Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat e Mahdia.

- Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat.

2021S00801VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

Poursuivant :

"AMEN- BANK" société anonyme siège social Avenue Mohamed V 1002 Tunis, RNE n°0000221M, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Abderrazak Ben Mohamed Hallab, Titulaire de la CIN n°02837719 demeurant à 333 rue Ibn Charaf citée Erriadh 3 Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété, objet du Titre Foncier n°132088 Sousse, située à la rue Ibn Charaf citée Erriadh 3 Sousse, d'une superficie de 552 m², consistant une grande villa duplex comprenant un sous sol, un rez-de-chaussée, un premier étage, studio et un jardin.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Sousse le 12/8/2021 à 9h.

Mise à prix :

Cinq cents dix mille cinq cents dix dinars (510.510,000D), après abattement de 40 % de la mise à prix initiale, avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous tes jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2021S00803VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Maître Hentati Yassine**

**Avocat la cour de cassation**

**Immeuble Laadhar 2ème étage Sfax**

**Tél : 23 667 389**

Partie poursuivante : M Rochdi Idris sis à l'avenue Chrif Edrisi n°6 Sakiet Ezzit Sfax, titulaire de la carte d'identité n°01296540 domicile élu chez Maître Hentati Yassine rue de l'Armée Imm. Laadhar 2ème étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hentati Yassine Avocat la cour de cassation, rue de l'Armée Imm. Laadhar 2ème étage Sfax.

Partie saisie : 1) Noomen Edris, CIN n°05314331 demeurant à l'avenue Chrif Edrisi n°20 Sakiet Ezzit Sfax, 2) Ratiba Edris, CIN n°01177999 demeurant à l'avenue Chrif Edrisi n°20 Sakiet Ezzit Sfax.

L'immeuble saisi : la totalité de l'immeuble situé à la Route de Tunis Km 6 Sfax, Impasse pris au centre de Sakiet Ezzit d'une superficie de 66 m² ayant une espace couverte de 36,10 m² dont un espace de 33.30 m² consistant en 2 pièce séparé et une toilette d'un superficie de 2,80 m², le reste du terrain et un espace extérieur d'un superficie de 4,90 m² s'entendant de l'est vers l'ouest 1 ;20 m² et du nord au sud 4,10 m² borné de l'ouest et du nord par l'espace couverte et du sud et de l'est par une clôture, et une antre l'espace extérieure situé au nord de l'espace couverte et des cote ouest par une clôture le séparant de l'immeuble des voisins et du coté nord et est par une clôture, le totalité de l'immeuble et borné de l'ouest par les héritiers Hedi Trabelsi et de l'est et du sud et du nord par des espaces faisant perte d'un immeuble appartement au poursuivant dont l'accès à la Rue publique est avec l'Immeuble saisie.

La mise à prix : fixée à 20.500,000 Dinars auquel s'ajoute les frais et honoraires qui seront fixé par le tribunal.

Date et lieu de la vente : Le lundi 16/8/2021 à neuf heures du matin et suivantes à la salle des saisies immobiliers au Tribunal de Première Instance de Sfax.

Pour plus de renseignements, s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax où est déposé le cahier des charges ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication par l'intermédiaire d'un Avocat.

La visite de l'immeuble saisi peut être touts les jours durant les heures ouvrables.

2021X00823VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques à la suite d'une saisie immobilière**

**Cabinet Maître Mohamed Jebir**

**Avocat à la cour**

**4 Rue Victor Hugo n°12 Sfax**

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aux enchères publiques de l'immeuble sous- indiqué aura lieu le mercredi 11/8/2021 à partir de neuf heures du matin à la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de Sfax 2.

Immeuble objet de l'adjudication : un terrain agricole d'une superficie de 11619 m² comportant 3 oliviers et 3 arbres, sis à la route kirawan km 23 zone harchana Sfax et délimité au sud un terrain agricole, à l'est route kirawan) au nord et à l'ouest impasse.

Poursuivant : Fathi Ben Rhouma CIN 01327505, non immatriculé au R.C. et ayant son avocat Maître Mohamed Jebir.

Partie saisie : Aid Aydi non immatriculé au R.C, C.I.N. n°09219276 demeurant rue Imem Melk Elbsten Sfax.

Motif Légal : En vertu de la saisie - immobilière n°10910 en date du 18/3/2021 établie par l'huissier notaire Zouhir Taktak en exécution de l'injonction de payer n°37521 rendu par le Tribunal de première Instance de Sfax le 29/01/2021 et signifié par l'huissier notaire suivant exploit n°10910 en date du 22/02/2021.

Mise à prix : quatre vingt un mille trois cent trente trois dinars (81.333.000dt).

Observations :

1) Nul ne peut participer à l'adjudication que celui qui consigne au moins le tiers de la mise à prix et ce par l'intermédiaire d'un avocat conformément à l'article 425 du C.P.C.C.

2) On peut visiter les lieux pendant toute la semaine

3) Tous les frais devront être ajoutés au prix de l'adjudication.

4) Pour amples renseignements on peut s'adresser au Greffe du Tribunal de Première instance de Sfax 2 où se trouve le cahier des charges déposé ou au cabinet Maître Mohamed Jebir Avocat poursuivant 4 rue Victor Hugo n°12 Sfax.

2021X00825VEPA1

---

**Adjudication aux enchères publiques**

A la suite d'une saisie immobilière après réduction quarante pour cent du prix initial.

Demandeur d'adjudication : Wahid Bougola demeurant Malouleeh Chebba Mahdia.

Partie saisie : Mohamed Ben Radwen Hathri demeurant à l'avenue Mahdia oued Chroudi Djebeniana Sfax.

Maître poursuivant : Ben Amor Jed, avocat à Sfax, Immeuble Karkouda Djebeniana Sfax.

Immeuble saisi à vendre : Il s'agit d'une boutique ayant une ouverture située au sud le tout d'un espace de 28.8 mètres carrés situé à l'avenue Mahdia oued Chroudi Djebeniana ayant pour limite : au nord Mohamed Hathri et de l'ouest une entrée privée et de l'Est une entrée et de Sud route Mahdia et c'est une boutique d'état moyenne son toit construit en dalles creux ayant le sol en dalle équiper d'électricité.

Mise à prix : Après réduction de quarante pour cent du prix initial est vingt neuf milles quatre cents dinars (29.400.000 d).

Lieu et date de l'Adjudication : chambres des ventes immobilière de 1ère instance de Sfax 1 sise à l'avenue Abou Gasem chebbi Sfax, le lundi 9/8/2021 à partir de 9 H du matin affaire numéro 5517.

Visite de l'immobilier : La visite de l'immeuble à vendre peut se faire chaque jour de 8 H à 17 H et pour plus d'Information, convient de contacter le bureau d'avocat poursuivant.

2021X00829VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Atitallah Adel**

**Avocat**

**Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax**

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B18788 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Kamel Ben Mohamed Lahbib Ben Mahmoud Charfi commerçant, CIN 01083854 demeurant à 44 rue Ali Ben Khlifa Manzeh 1 Tunis, à la rue de Tunis km2 rue Abou Youssef Elkanadi Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

L'immeuble saisie :

L'immeuble dénommé «Lahbib 2» objet du TF n°96398 Sfax sis à la route de Tunis km2.5 précisément à la rue Abou Youssef Elkendi dérivé de la rue abou silt andolsi et à 250 mètres de la mosquée taktak et de la section nord de la municipalité de Sfax consistant en un terrain nu d'une forme rectangulaire qui contient quelques plantes clôturé du coté sud et est situés dans une zone Ub d'une contenance de 502 m² délimité du coté sud par rue Abou Youssef Elkanadi, du coté nord par Hbib Charfi , du coté est par une entrée et du coté ouest par une entrée.

Mise à prix : (225.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 16/8/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00832VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Etude de Maître Kallel Ilyes**

Poursuivant : Centrale commerciale moderne, société à responsabilité limitée, inscrite sous identifiant unique n°1107805 B sis à la route de Gremda km 2.5 adresse élue chez l'étude de son avocat Maître Mohamed Ilyes Kallel, 27 avenue Hedi Chaker Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Elyes Kallel à Sfax, 27 rue Hédi Chaker Sfax.

Partie saisie : Lotfi Ben Brahim Ben Hedi Bouhdida, CIN 00725323, gérant de société demeurant à 4, rue Ahmed Amine Manouba.

L'immeuble saisi : Il sera procédé le mercredi 11/8/2021 à 9h du matin à l'audience et devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Manouba sis à la Manouba à la vente de 300 parts dans l'indivision d'un total de 609 parts de l'immeuble sis à la rue Mohamed Ahmed à Manouba objet du titre foncier 18167 Ariana dénommé «MAHA».

Les 300 parts objet de la vente constituent le 2ème et 3ème étage chaque étage est composé d'un appartement avec des parts dans l'indivision et une entrée commune. La superficie couverte des appartements objet de l'hypothèque est de 287.73 m². L'immeuble est constitué d'un rez-de-chaussée et 3 étages.

Le rez-de-chaussée contient un garage et une bâtisse.

Le 1er étage : est constitué d'un appartement de 203.23m² contenant un hall un séjour, une salle à manger 3 chambres à coucher, 2 qui ouvrent sur un balcon, une salle de bain, salle d'eau et une cuisine ouvrant sur un séchoir.

Le 2ème étage de 203.23m² contenant un séjour, une salle à manger 3 chambres à coucher une salle de bain, salle d'eau et une cuisine, un séchoir.

Le 3ème étage : de 84.50m² constitué d'un séjour et de 2 chambres une cuisine et une salle de bain et une salle d'eau.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble : Une hypothèque non datés au profit de la Bank de Tunisie en couverture de la somme 50.000,000 dt.

Hypothéqué au profit du Centrale commerciale moderne d'une valeur de 405.000.000dt.

Mise à prix : Le prix des 300 parts indivis de l'immeuble saisi sont fixés à quatre cent vingt neuf mille cent quatre dinars 326 millimes (429.104.326 dt selon l'évaluation de l'expert Bechir Ben Khlifa auquel s'ajoutent les frais qui seront fixés par le tribunal.

La visite de l'immeuble aura lieu tous les jours pendant les heures de bureau.

Pour tout autre renseignement, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Manouba, sis à La Manouba où se trouve déposé le cahier de charges ou à l'étude poursuivant Maître Mohamed Elyes Kallel, 27 Avenue Hédi Chaker Sfax.

Toute personne désirant participer aux enchères publiques doit consigner le tiers du prix par un avocat.

2021X00835VEPA1

---

**Vente d'un immeuble aux enchères publiques**

Partie poursuivante : La société BH Recouvrement (ancienne société Général de Recouvrement de Créances «S.G.R.C», après que son nom social a été changé par le PV de

la session extraordinaire tenue le 9 décembre 2019, enregistré auprès de la recette des finances cité Mahrajene à Tunis le 10 mars 19 légalement publié) société Anonyme représentée par son Directeur Général Monsieur Nadhir Rebai demeurant à son siège social situé au 67, Rue Alain Savary, Cité Jardin II, Immeuble B, inscrite au RC au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B117372002 et titulaire de l'identifiant unique n° G 0788628 en qualité de créancier nantis inscrit au TF en date du 6/9/2018 (dépôt Nabeul volume 09/18 n°7229)

L'Avocat poursuivant : Maître Aissaoui Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant à l'avenue Med Salah Belhadj Résidence "Le Printemps" Bloc "B" RDC Ariana 2080.

Partie saisie : Riadh Ben Med Ben Abdessalem Rekik demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Bouficha titulaire de la CIN n°08464456 en tant que caution hypothécaire de la société GRATPIC SARL ayant l'identifiant unique n°0985721C siège social cité AFH Menara Hammamet représentée par son gérant.

Propriété saisie : la saisie est portée sur toutes les parts indivises revenant à la partie saisie valant 21539 parts de 24607296 p totales dans l'immeuble objet du TF dénommé "Al Ichtirakia" sis à Mrada et Ferjane délégation Hammamet gouvernorat Nabeul d'une superficie totale de 57 H 13 A 10 C qui représente 500 m² les dites parts se trouvent au village Sidi Said à coté du village Sidi Mtir au nord de la ville de Bouficha gouvernorat Sousse (4 km environ) et à l'ouest de la station touristique Yasmine Hammamet (8 km environ) son accès par des routes reliées à la route nationale n°1, le TF se compose de la parcelle F4-18 ayant la surface de 11610 m² et La parcelle F4-42 d'une surface de 555200 m² avec une forme non régulière et coupées par un oued ayant une destination agricole et comportant beaucoup de d'édifices de commerce de service et logements et dépôts et traversées part des routes goudronnées et sentiers et le reste des terrains dont certains clôturés et exploités agriculture différentes. Les parts saisies sont non définis ni limités.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à (30.000,000 DT), Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de l'adjudication : Le Lundi 9/8/2021 à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Grombalia.

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2021401878VEPA1

---

**Vente d'un immeuble aux enchères publiques**

Partie poursuivante : La société BH Recouvrement (ancienne société Général de Recouvrement de Créances) société Anonyme représentée par son Directeur Général demeurant à son siège social situé au 67, Rue Alain Savary, Cité Jardin II, Immeuble B, inscrite au RC au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B117372002 et titulaire de l'identifiant unique n°G 0788628 en qualité de créancier nantis inscrit au TF en date du 12/11/2012 (volume 01/2012 n°1744).

L'Avocat poursuivant : Maître Aissaoui Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant avenue Med Salah Belhadj Résidence "Le Printemps" Bloc "B" RDC Ariana 2080.

Partie saisie : Mohamed Noureddine Ben Lazhar Ben Mohamed Gatfi demeurant avenue 7 Novembre Kasserine titulaire de la cin n°0272693 en tant que caution hypothécaire de la société GATFI pour l'exploitation des carrières à Kasserine SOGECA SARL ayant l'identifiant unique n°0405820D siège social avenue 7 Novembre Kasserine représentée par son gérant.

Propriété saisie : L'immeuble revenant à la partie saisie objet du TF n°13973 Kasserine dénommé "Hend" sise à Kasserine nord d'une superficie totale de 3386 m² situé à coté des lotissements cité el Fath revenant à l'AFH à 120 m du lotissement el Fath 3 et l'immeuble est une parcelle nue limité au nord par une rue au sud par Med Ben Othman Rahmouni à l'est Youssef Ben Mekki Mdaini à l'ouest par Abdallah Ben Ahmed Mdaini et C° en partie et le reste parcelle non connu son propriétaire au vue du plan d'aménagement il appert que : l'immeuble se situé à l'intérieur du plan d'aménagement destiné à la construction après son lotissement et la nature du terrain est UAa4 habitation jumelée il est traversé par une route projetée d'une largeur de 15 m et qui va diminuer son exploitation de 1620 m² et cette route passe par le milieu de la parcelle et sa surface représente 47,84 m² de la surface totale de la parcelle.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à (201.128, 400 DT), Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de l'adjudication : le lundi 16/8/2021 à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Kasserine.

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine à l'horaire administratif.

2021401879VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Après réduction du prix introductif de 40%**

**Maître Mouna Maghroum**

**Avocate à la cour de cassation**

**71, Avenue de l'Indépendance, Le Bardo**

**Tél : 71.580.730**

1) Poursuivant : AMEN BANQUES SA représentée par son représentant légal ayant son siège social à Tunis Av Mohamed 5, R.C : B176041996 Tunis et élisant domicile à l'étude de l'avocat poursuivant ci-dessus mentionné.

2) Partie saisie : Samir Tabassi, agriculteur, titulaire du CIN n°00582357, demeurant à la cité Erriadh Essaida Ejdaida Manouba, ou à Sidi Salem Ejdaida Manouba, en tant que débiteur.

3) Avocat poursuivant : Maître Mouna Maghroum Avocate à la cour de cassation, 71 Avenue de l'Indépendance, Le Bardo Matricule fiscal 784740 N AP 000.

4) Immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°22895 Manouba (auparavant 247 Ariana) au nom de

«Ezzouhour» situé à Sidi Salem Tabassi entre la route menant à Tebourba et une deuxième route menant à Ejdaida Manouba, consistant en un terrain agricole de 10 H 05 A 00 C 100500 m², c'est une grande place de 5000 m² avec 4 villa la première une villa de deux étages d'une superficie totale de 320 m² 160m² pour chaque étage, la deuxième villa d'une superficie de 280 m² et la troisième de 260 m² a coté de 6 chambres pour la congélation es fruits d'une superficie de 470 m² et un bureau d'accueil et une grande salle pour le stockage des boites des fruits et un parking pour les voitures et le matériel agricole de 100 m² et un bassin pour l'irrigation de 400 m² et une chambre pour les moteurs pour l'irrigation goûte à goûte pour les arbres fruitiers qui consistent en 6800 arbres de poires dans une superficie de 3.5 h et 4.5 h grenadiers le terrain est doté de l'électricité d'une force de 380 volt et de l'eau potable.

5) Mise à prix : Le prix après réduction de 40% du prix introductif est de deux milliards quarante-trois mille dinars (2.043.000.000 dt), ainsi que les frais légaux pour la première audience et les frais de la deuxième en sus.

6) Visite de l'immeuble : tous les jours, Pour de plus amples informations prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de Manouba et à l'étude de l'avocate poursuivante.

7) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le jeudi 12 août 2021 (12/8/2021) à partir de 9 h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Manouba.

8) Autorisations administratives : l'autorisation du gouverneur est requise pour toute vente en vertu de la loi n° 29 année 2000 en date du 6/3/2000 et les étrangers doivent être menus en plus des autorisations administratives nécessaires.

Observations : Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2021401883VEPA1

**Vente aux enchères**

Suite à la décision de Mr le président du tribunal de première instance de Tunis 2 en date du 28/01/2016 numéro 12328, portant la nomination, du liquidateur judiciaire sus indiqué sur l'héritage du veu Abdelaziz Ben Ghorbel (dont les parts prévenants de l'héritage du veu Ali Ben Ghorbel).

Le liquidateur Mr Anis Ettaieb, informe qu'il met à la vente aux enchères une maison objet du titre foncier 117057 Tunis, sise à 17 rue Nicolas Béranger, el ouardia 1- Tunis, composée d'un rez-de-chaussée 95 m², 1er étage 95 m² inachevé, 2ème étage 95 m² inachevé, cave 60 m², garage et studio 40 m², le tout sur une surface de 312.5 m². La mise à prix 258.000.000 dt, le dernier délai pour la réception des offres est fixé pour le 30/7/2021, le paiement sera immédiat, tous les frais de la vente sera à la charge de l'acheteur, plus d'information 98-919-691 / 26-735-461.

2021401886VEPA1

## Avis aux créanciers

Après la clôture de procédure de faillite de la société Meublacier, titulaire de RC N°B18422001 sise à 27 rue Aroussi Haddad, Megrine et suite à la requête de distribution demandée par Maître Bouzayene Fathi au nom de la société fichet-Bauche, actionnaire à la société Meublacier, et par décision datée du 22/6/2021 du juge commissaire, Madame Nfissi Nedra, la procédure de distribution des deniers a été ouverte.

Après le dépôt de l'argent à la trésorerie générale en date du 12/12/2013, quittance n°R010767.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers, doit à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat dans les trente jours de la publication au journal officiel.

Cette annonce a été éditée conformément à l'article 466 et 468 du code de procédures civil et commercial.

2021R01959VEPA2

**Avis de Faillite**

En vertu du jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Sfax le 6 juillet 2021 dans l'affaire n°9787, il a été décidé de prononcer la faillite de la société AL-IKHLAS DE COMMERCE DE PRODUITS ALIMENTAIRES ayant son siège social à la Route de Teniour Km 1 Sfax et son identifiant unique n° 0003787L et immatriculée au registre de commerce sous le numéro B157481997et la fixation de la date de cessation des paiements le 6 janvier 2020. Monsieur Hatem Kharrat juge auprès du Tribunal de Première Instance de Sfax est désigné juge commissaire et Monsieur Adel Sellami syndic de faillite.

Conformément aux dispositions des articles 530 et 531 du code de commerce, les créanciers sont tenus de produire et Justifier leurs créances dans un bordereau indicatif signé par le créancier à l'adresse du syndic de faillite, rue Atlas Immeuble Essalem bureau n°B302 Sfax Tel : 74 297 169 et ce dans le délai de 15 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021X00834VEPA2

**Radiation définitive**

Madame Sonia Haffar, liquidatrice du centre d'éducation spécialisée Claude Monet, SUARL, identifiant unique RNE : 1234433C, annonce suite à la clôture des actes de liquidation que la société sus-indiquée a été radiée d'une façon définitive et n'a plus aucune existence juridique conformément au dossier déposé au RNE sous le numéro : 202116747 en date du 24/02/2021.

2021401853VEPA2

**Avis aux créanciers**

Par ordonnance du juge chargé de la distribution auprès au tribunal de première instance de Tunis1, affaire n°2020, il sera procédé au distribution de la somme (113.587d.500) déposée à la Trésorerie des finances Tunis le 8/8/2019, quittance numéro M026460 suite à la demande de la caisse nationale de la sécurité sociale représentée par son avocat Mili Mahmoud Riadh contre St Distripo ratail DIST en détail de téléphone et accès.

Dans les trente jours de la publication au journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu. Cet avis est rédigé conformément à l'article 466 - 467 et 468 du cpcc.

2021401861VEPA2

---

**Déclenchement de règlement judiciaire**

**Société "BORTEX TUNISIE"**

**Société SUARL**

**I.U : 0719248 P**

**Capital social : 2.389.800 dinars**

**CNSS : 34-00171627**

**Siège social : Zone industrielle Ezzahra Ben Arous**

En vertu de la décision n°308/2021 rendue par le Tribunal de Première Instance de Ben Arous le 24/6/2021, il a été décidé ce qui suit :

- La déclenchement de règlement judiciaire au profit de la société "BORTEX TUNISIE" et sa cessation de ses paiements à partir du 01/4/2021.

- L'ouverture d'une première période d'observation pour une durée de neuf mois renouvelable pour une seule fois

- La nomination de Monsieur Ezzeddine Habib sis au 8, rue de Koweït Lafayette

1002 Tunis en tant qu'administrateur judiciaire chargé d'enquérir sur la véritable situation économique, sociale et financière de la dite société, d'élaborer un inventaire concernant les biens meubles et immeubles appartenant à la société et de faire établir un état des créanciers et de leurs dettes.

- La nomination de madame Hajer Darouich en tant que juge - commissaire.

- L'interdiction à la société de payer leur dettes antérieur à la date de déclenchement de règlement judiciaire, de céder et ou hypothéquer ses biens sans accord préalable du tribunal et de faire arrêter toutes procédures d'exécution pour une période allant jusqu'au 12 mois.

Chaque créancier doit s'assurer que sa créance est établie avant la date de déclenchement de règlement judiciaire conformément à l'article 445 code de commerce.

2021401862VEPA2

---

**Avis**

En vertu d'une demande de mise à jour n°65328 introduite devant le Tribunal Immobilier de Tunis en date du 19/4/2019 par Maître Lotfi Ghliss avocat pour le compte de M. Belgacem Jlidi, tendant à inscrire la vente effectuée par le représentant légal de la Société Tunisienne des industries des matériaux de construction au profit de M. Mokhtar Ben Salah Arbaoui de la totalité de la parcelle du terrain ayant une superficie de 180m² située à Jebel Jelloud objet du titre foncier n°13436 et ce en vertu d'un acte sous seing privé dont la signature est non légalisée et non enregistré.

Toute personne peut intervenir ou s'opposer à la présente demande de mise à jour dans un délai de deux (2) mois à partir de la date de la publication de cette annonce.

2021401866VEPA2

---

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Convocation à une assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE HOTELIERE PORT PRINCE**

**S.A au capital de 44.142.300 DT**

**Siège social : Route de Sousse Km 13 Ezzahra - Ben Arous**

**RNE : 0510785J**

**Identifiant CNSS : 142289-87**

Les actionnaires de la société Hôtelière PORT PRINCE sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 19/8/2021 à 9h30 à Ez-Zahra Route de Sousse Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du mode et délai de convocation à l'assemblée générale ordinaire.

2. Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2020.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4. Approbation des états financiers de l'exercice.

5. Affectation des résultats.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Fixation des jetons de présence.

8. Renouvellement du mandat des Administrateurs.

9. Nomination d'un commissaire aux comptes.

2021T00726SANB3

---

**Convocation à une assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD**

**AMI ASSURANCES S.A**

**Société anonyme**

**Au capital social de 40.983.736 DT**

**Siège social : Cité Les Pins, Les Berges du Lac II, 1053, Tunis - Tunisie**

**MF : 845686 P/P/M/000**

**IU : 845686 P**

Les actionnaires de la société Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 6 août 2021, à 10h30 au siège de la société, Cité les Pins, les berges du Lac II, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard quant à la tenue de l'assemblée générale ordinaire devant approuver les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020;

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020;

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020;

6. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020;

8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs;

9. Nomination d'un nouveau co-commissaire aux comptes de la Société ou renouvellement d'un co-commissaire aux comptes de la Société; et

10. Pouvoirs pour formalités.

Les documents qui seront soumis à cette assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société, dans les délais légaux.

2021R01953SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2020 du 11/8/2021**

**SOFEMED INTERNATIONAL S.A**

**Siège social : Route de Tunis km 6 Soliman 8027 Nabeul**

**Identifiant Unique : 1029528M**

**MF : 1029528M/A/M/000**

Messieurs les actionnaires sont invités à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 11/8/2021 à 10h au siège social de la société pour délibérer l'ordre du jour suivant :

1- Approbation délai de tenue tardive de l'assemblée

2- Lecture et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et du rapport d'activité

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes

4- Affectation des résultats de l'exercice 2020 et quitus aux administrateurs

5- Nomination de membres du conseil d'administration

6- Nomination d'un commissaire aux comptes

7- Questions diverses.

2021R01972SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2020 du 11/8/2021**

**SOFEMED TUNISIE S.A**

**Siège social : Route de Tunis km 6 Soliman 8027 Nabeul**

**Identifiant Unique : 1024605L**

**MF : 1024605L/B/M/000**

Messieurs les actionnaires sont invités à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 11/8/2021 à 11h au siège social de la société pour délibérer l'ordre du jour suivant :

1- Approbation délai de tenue tardive de l'assemblée

2- Lecture et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et du rapport d'activité

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes

4- Affectation des résultats de l'exercice 2020 et quitus aux administrateurs

5- Nomination de membres du conseil d'administration

6- Nomination d'un commissaire aux comptes

7- Questions diverses.

2021R01973SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 12/8/2021**

**Société de «PROMOTION MEDICALE DU SAHEL -SA»**

**Au capital de 12 340 600 DT**

**Siège social : Rue 22 Janvier 1952 Immeuble Essaada B6 - 1er étage, 4000 Sousse**

**Identifiant Unique : 1154997Q**

Messieurs les actionnaires de la Société de «PROMOTION MEDICALE DU SAHEL-SA» sont invités à assister l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 12 Août 2021 à partir de 17h à la galerie «EL BIROU» 8 Rue 22 Janvier 1952 Sousse 4000, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Augmentation du capital de la société

2. Mise à jour des statuts de la société

3. Pouvoirs pour formalités.

2021S00792SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'année 2020**

**Du 12/8/2021**

**Société de «PROMOTION MEDICALE DU SAHEL - SA»**

**Au capital de 12 340 600 DT**

**Siège social : Rue 22 Janvier 1952 Immeuble Essaada B6 - 1er étage, 4000 Sousse**

**Identifiant Unique : 1154997Q**

Messieurs les actionnaires de la Société de «PROMOTION MEDICALE DU SAHEL-SA» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le jeudi 12 août 2021 à partir de 16h à la galerie «EL BIROU» 8 Rue 22 Janvier 1952 Sousse 4000, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion établit par le conseil d'administration pour l'exercice 2020

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020

3. Approbation du rapport établit par le conseil d'administration pour l'exercice 2020

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2020

5. Quitus aux membres du conseil d'administration

6. Affectation du résultat de l'exercice 2020

7. Approbations des conventions conclues dans le cadre des dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

8. Questions diverses

9. Pouvoirs pour formalités.

2021S00793SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle année 2020**

**Laboratoires PHARMACARE**

**Société anonyme**

**Au capital de 2 490 000 Dinars**

**Siège social : Route de Mahdia km 29 EL Amra Sfax**

**Identifiant unique : 1127506D**

**Matricule Fiscal : 1127506 D**

Messieurs les actionnaires et monsieur le commissaire aux comptes de la Société PHARMACARE société anonyme au capital de 2 490 000 Dinars, ayant son siège social à la Route de Mahdia km 29 El Amra Sfax, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2020 qui se tiendra le jeudi 12 Août 2021 à 10 Heures du matin à l'hôtel Môvinpick Sfax sis à la rue de ribat Bab Bhar Sfax à l'effet de statuer sur l'ardre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle ordinaire relative à l'exercice 2020.

2. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.

3. Examen des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

4, Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

5, Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.

6. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées.

7. Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

8. Affectation des résultats de l'exercice 2020,

9. Fixation du montant des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020,

10. Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général.

11. Questions diverses,

12. Pouvoirs pour formalités.

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société, le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020, l'étal des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2021X00842SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale des actionnaires**

**SOCIETE CHAKETMA PHOSPHATES S.A**

**SARL, au capital de 2.500.000 dinars**

**Siège social : Rue du Lac de Constance Immeuble Carthage Center Les Berges du Lac Tunis 1053 Tunisie**

**Registre national des entreprises : 1350642K/A/M/000**

Dans le cadre de l'exécution du jugement en référé n°24855 émanant du Tribunal de Première Instance de Tunis le 01/6/2021, l'Administrateur judiciaire Madame Faouzia Abbes convoque les actionnaires de la société CHAKETMA PHOSPHATE-SA- et son commissaire aux comptes la Société «saeco consulting» pour la présence à l'assemblée générale qui aura lieu le mardi 24 août 2021, 10h du matin, à l'hôtel «La maison blanche» sis au 45 Avenue Mohamed V Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : Mise à jour de la liste des actionnaires, Nomination des nouveaux membres du conseil d'administration, Lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'administration pour les exercices 2015 au 2020, Lecture des rapports du commissaire au comptes pour les exercices 2015 au 2020, Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour les exercices des années 2015 au 2020, Approbation des états financiers des exercices des années 2015 au 2020, Quitus au conseil d'administration, Affectation des résultats des exercices des années 2015 au 2020, Pouvoirs pour formalités. L'administrateur judiciaire annonce que les documents sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société sis à la rue du Lac de constance immeuble Carthage center les Berges du Lac 1053 Tunis Tunisie et au bureau de l'administrateur judiciaire sis au 11 Rue Belhsen Jrad - 1er étage Borj Elbaccouche Ariana dans les horaires du travail. Cette annonce a été publiée au journal «Assabah» en langue arabe en date du 25/6/2021 et le journal "Le Temps" en langue française en date du 25/6/2021. Cette publication annule et remplace l'annonce publiée au JORT n°51 du 29/6/2021.

2021401842SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**ARANB INVESTMENT CONSORTIUM S.A**

**(Sté en cours de liquidation)**

**11, Av. Habib Bourguiba Ain Zaghouan 2046 Tunis**

**I.U. : 00509069V**

**AF. CNSS : 208488-35**

Les actionnaires de la société sont invités pour assister à l'assemblée générale ordinaires qui aura lieu le lundi 9/8/2021 à 10 H au siège de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport spécial et général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2020

- Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31/12/2020

- Examen du rapport du liquidateur sur l'état d'avancement des travaux de liquidation de la société

- Prorogation du mandat du liquidateur jusqu'à la clôture des travaux de liquidation.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes jusqu'à la clôture des travaux de liquidation.

2021401872SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire**

**SMVDA "AIN EZZEBDA"**

**SA au capital de 1.122.000 DT**

**8, Avenue Mohamed V - Tunis 1001**

**MF : 0587469 SNM000**

**CNSS : 414074-78**

Messieurs les actionnaires de la SMVDA AIN EZZEBDA sont priés de

bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui se tiendra le 9 août 2021 au siège social de la société comme suit:

1/ L'assemblée générale extraordinaire : à Neuf Heures : Ayant pour ordre du jour :

- Changement de l'exercice social et modification de l'article 28 des statuts

2/ L'assemblée générale ordinaire : à dix Heures : Ayant pour ordre du jour :

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

2021401873SANB3

---

**Convocation**

**BSB IMMOBILIERE.SA**

**11, Rue Kamel Atatürk - Tunis**

**Identifiant Unique : 0578893 E**

Les actionnaires de la société BSB IMMOBILIER.SA sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 11 août 2021 à 11H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modalités de convocation et de tenue de l'assemblée;

- Rapports du conseil et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020;

- Approbation, s'il y a lieu, de la gestion et des états financiers de l'exercice 2020 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats ;

- Renouvellement de mandats des administrateurs ;

Ils sont priés, en outre, d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le même jour à 12H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modalités de convocation et de tenue de l'assemblée;

- Rapports du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les motifs et les modalités de la réduction et de l'augmentation du capital projetées;

- Augmentation et réduction du capital social ;

- Pouvoirs et formalités.

Tous les documents des deux assemblées sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu des assemblées.

2021401877SANB3

---

**Société LABEL-PRINTING «LABEL-PRINT»**

**Société anonyme**

**Au capital de 2.200,000 Dinars**

**Siège social : 26, Avenue Farhat Hached 1000 - Tunis**

**Identifiant Unique : 1104312W**

1/ Messieurs les actionnaires de la Société LABEL-PRINTING, sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le samedi quatorze août 2021, à dix heures au 1 Rue du Lac Toba - immeuble Goldina - 1053 Les Berges du Lac Tunis, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle des exercices 2016 et 2017.

2. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration pour les exercices 2016 et 2017,

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation des états financiers des exercices 2016 et 2017.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales conclues durant les exercices 2016 et 2017.

6. Affectation des résultats des exercices 2016 et 2017.

7. Nomination des administrateurs.

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

9. Quitus aux administrateurs.

10. Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

11. Questions diverses.

12. Pouvoirs pour formalités.

2/ Messieurs les actionnaires de la Société LABEL-PRINTING sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire le samedi quatorze août 2021 à onze heures au 1 Rue du Lac Toba - immeuble Goldina - 1053 Les Berges du Lac - Tunis, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2. Questions diverses.

3. Pouvoirs pour formalités.

2021401881SANB3

---

**SOCITE JOUIDA BIO FARM**

**Société anonyme**

**Au capital de 5 840 000 Dinars**

**1675038X**

Messieurs les Actionnaires de la JOUIDA BIO FARM sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 17 août 2021, à 9 heures à l'adresse suivante le bureau n°03 situé au 2ème étage, 04 rue du Martyr Ibrahim Jaffel (Ben Cyrine ou 7036), 1082 Manzah 4, (En face de monoprix) 1082 à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Changement de siège social.

2021401888SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE JERBA DE PROMOTION TOURISTIQUE S.A**

**Siège social : au 13 Rue Othman Ibn Affan Cité Jardins 1082 Tunis Mahrajène**

**Au capital social : 2 534.100**

**Identifiant Unique : 0312345H**

**CNSS : 205916-82**

Messieurs les actionnaires de la société Jerba de promotion touristique sont convoqués pour la réunion de leur assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 14 août 2021 à 18h au siège de la Sté afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture des rapports de gestion du Conseil d'administration relatifs aux exercices des années 2019 et 2020.

2- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice des années 2019 et 2020.

3- Lecture et approbation s'il y'a lieu des rapports de gestion et des bilans clos au 31 décembre 2019, au 31 décembre 2020 et sur le retard constaté.

4- Affectation des résultats clos au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020.

5- Quitus aux administrateurs pour la gestion les exercices des années : 2019 et 2020.

6- Election des administrateurs pour les exercices des années : 2021, 2022 et 2023.

7- Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices des années : 2021, 2022 et 2023.

8- Etude de la situation générale de la société et le secteur touristique.

2021401889SANB3

---

# *DIVERS*

## Avis au public

**Constitution syndic Résidence Helya**

Suite au PV du 27 juin 2021, les élections ont contribué à sélectionner

Président du syndic : Mr Sahbi Messai

Trésorière : Mme Hajer Bou Gaddouha

Secrétaire général : Messai Kais.

2021S00785DIVD2

---

**Avis**

Mme Najoua Bent Habib Ben Zayed titulaire de la C.I.N n°01300857 avise être propriétaire d'une boutique au rez-de-chaussée et un appartement au premier étage de l'immeuble sise entre les routes d'el Ain et Menzel Chaker km 5 Sfax.

Que son titre de propriété étant perdu, elle veule en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Ridha Koubaa et Ahmed Maaloul.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai d'un mois de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2021X00817DIVD2

---

**Avis**

Les héritiers de Abdelkader Gargouri annoncent qu'ils possèdent un terrain de 967 m² à foret de Sfax rue El Ain km 5 est effectuée par l'acte de vente qu'il était fait le 16/02/1974 et enregistré le 6/5/1974 n° 169 à l'attestation de deux notaires Ahmad Khlif et Mohamed Fourati et ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie original tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub ou existe dans la rue des notaires n°100 Médina Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2021X00819DIVD2

---

**Avis**

Mounir Ben Abdelaziz Ben Hmida et son frère Nejah déclarent qu'ils sont propriétaires d'un terrain d'une superficie de 2747 m² sis à la route Menzel Chakeur Km 9 Sfax.

Ils ont égare les titres de propriété et ils désirent tirer une deuxième copie conforme à l'originale des registres des notaires Mohamed Trabelsi et Mourad Hajjem.

Toutes contestations devront s'adresser chez le notaire Mourad Hajjem rue des notaires n°21 Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cet avis.

Passant ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2021X00828DIVD2

---

**Avis**

Hamzawi Mabrouk annonce qu'il possède un terrain d'une superficie de 454.40 m² sise à la route el matar km 9 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte originale tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X00837DIVD2

---

**Avis**

Les héritiers de Abd Elmajid Zribi, ses fils Racem, Riadh, Anis et Sonda informent le public que leurs titre de propriété concernant un terrain de sup 1887 m² sise à la route de Tunis km 5 Sfax est perdu et qu'ils désirent avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir notaire à Sfax aux cours de 30 jours de cette publication.

2021X00838DIVD2

---

**Perte d'un titre de propriété**

Mer Moncef Rouid et sa femme Jamila Ben Selem annoncent que leur titre d'une maison située à la route Kaied M'Hamed km 1 rue 4101 n°10 provenant de l'achat le 14 octobre 2006 dressé par les notaires Ahmed Baccar et Abdelaziz Bouattour a disparu et veulent distraire un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Walid Masmoudi à la rue Slim Charfi près de la mosquée Sidi Belhssan Sfax Médina dans un délai de 30 jours à partir de l'apparition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2021X00840DIVD2

**L'Instance Nationale des Télécommunications**

# Bilan

(exprimé en dinars)

| Actifs | 31 décembre 2020 | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|
| **Actifs non courants** | | |
| * Actifs immobilisés | | |
| Immobilisations incorporelles | 351 789,360 | 263 231,804 |
| Moins: amortissements | 230 349,659 | 185 095,365 |
| **Total des immobilisations incorporelles** | **121 439,701** | **78 136,439** |
| Immobilisations corporelles | 4 257 464,402 | 4 082 071,958 |
| Moins: amortissements | 1 638 349,650 | 1 472 241,675 |
| **Total des immobilisations corporelles** | **2 619 114,752** | **2 609 830,283** |
| Immobilisations financières | 894 810,482 | 822 753,970 |
| Moins: provisions | - | - |
| **Total des actifs immobilisés** | **3 635 364,935** | **3 510 720,692** |
| **Actifs courants** | | |
| Stocks | 50 533,662 | 60 632,595 |
| Moins: provisions | - | - |
| ***Total stocks*** | **50 533,662** | **60 632,595** |
| Clients et comptes rattachés | 1 519 924,238 | 993 955,148 |
| Moins: provisions | 1 028 128,333 | 970 875,523 |
| ***Total clients et comptes rattachés*** | **491 795,905** | **23 079,625** |
| Autres actifs courants | 2 040 260,799 | 611 460,054 |
| Placement courant | 28 000 000,000 | 26 500 000,000 |
| ***Total autres actifs courants et placement courants*** | **30 040 260,799** | **27 111 460,054** |
| Liquidités et équivalents de liquidités | 3 283 118,534 | 2 919 780,269 |
| **Total actifs courants** | **33 865 708,900** | **30 114 952,543** |
| **Total des actifs** | **37 501 073,835** | **33 625 673,235** |

**L'Instance Nationale des Télécommunications**

# Bilan

(exprimé en dinars)

| Capitaux propres et passifs | 31 décembre 2020 | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|
| **Capitaux propres** | | |
| Capital social | - | - |
| Réserves | 22 502 250,787 | 17 234 804,360 |
| Autres capitaux propres | - | - |
| Résultats reportés | - | - |
| ***Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice*** | **22 502 250,787** | **17 234 804,360** |
| Résultat de l'exercice | 12 516 209,866 | 12 473 239,346 |
| **Total des capitaux propres avant affectation** | **35 018 460,653** | **29 708 043,706** |
| **Passifs non courants** | | |
| Emprunts | - | - |
| Provisions | - | - |
| ***Total des passifs non courants*** | | |
| **Passifs courants** | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 198 771,977 | 214 740,585 |
| Autres passifs courants | 2 283 841,205 | 3 702 888,944 |
| ***Total des passifs courants*** | **2 482 613,182** | **3 917 629,529** |
| **Total des passifs** | **2 482 613,182** | **3 917 629,529** |
| **Total des capitaux propres et des passifs** | **37 501 073,835** | **33 625 673,235** |

# Etat de Résultat

(Exprimé en dinars)

| | 31 décembre 2020 | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|
| ***Produits d'exploitation*** | | |
| Revenus | 18 897 764,314 | 18 905 364,868 |
| Autres produits d'exploitation | 509 207,020 | 293 294,730 |
| **Total des produits d'exploitation** | **19 406 971,334** | **19 198 659,598** |
| ***Charges d'exploitation*** | | |
| Variation des stocks | 10 098,933 | -6 769,779 |
| Achats d'approvisionnements consommés | 206 801,759 | 236 462,102 |
| Charges de personnel | 3 413 244,444 | 3 284 134,474 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | 268 615,079 | 228 281,442 |
| Autres charges d'exploitation | 1 713 940,816 | 1 268 141,061 |
| **Total des charges d'exploitation** | **5 612 701,031** | **5 010 249,300** |
| **Résultat d'exploitation** | 13 794 270,303 | 14 188 410,298 |
| Produits des placements et comptes courants | 3 127 197,982 | 2 641 084,051 |
| Autres gains ordinaires | 16 023,109 | 29 545,496 |
| Autres pertes ordinaires | 6 139,108 | 4,799 |
| **Résultat des activités ordinaires avant impôt** | **16 931 352,286** | **16 859 035,046** |
| Impôt sur les bénéfices | 4 245 329,250 | 4 217 111,250 |
| Contribution social de soliarité | 169 813,170 | 168 684,450 |
| **Résultat des activités ordinaires après impôt** | **12 516 209,866** | **12 473 239,346** |
| **Résultat net de l'exercice** | **12 516 209,866** | **12 473 239,346** |

# Etat de flux de Trésorerie

(exprimé en dinars)

| | 31 décembre 2020 | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|
| *Flux de trésorerie liés à l'exploitation* | | |
| Résultat net | 12 516 209,866 | 12 473 239,346 |
| Ajustements pour: | | |
| * Amortissements et provisions | 277 871,179 | 237 751,942 |
| * Reprise sur provision | -9 256,100 | -9 470,500 |
| * Variation des: | | |
| - Stocks | 10 098,933 | -6 769,779 |
| - Créances | -525 969,090 | -23 725,033 |
| - Autres actifs | -1 428 800,745 | 134 610,741 |
| - Fournisseurs et autres dettes | -1 435 016,347 | 2 227 387,666 |
| * Plus ou moins values de cession | 0,000 | -25 751,000 |
| *Flux de trésorerie provenant de l'exploitation* | **9 405 137,696** | **15 007 273,383** |
| *Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement* | | |
| Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles | -263 950,000 | -190 437,000 |
| Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles | 0,000 | 25 751,000 |
| Encaissements provenant des remboursement prêts personnel | 87 943,488 | 94 776,261 |
| Prêts accordés au Personnel | -160 000,000 | -428 000,000 |
| *Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements* | **-336 006,512** | **-497 909,739** |
| *Flux de trésorerie liés aux activités de financement* | | |
| Dividendes et autres distributions | -7 000 000,000 | -2 700 000,000 |
| Encaissement Intêret provenant des prêts sur fonds social | 22 054,218 | 15 359,194 |
| Encaissements provenant de la contribution personnel fonds social | 10 523,015 | 10 097,893 |
| Encaissement pour le compte fonds social | 9 685,108 | 20 629,531 |
| Décaissements provenant des dons accordées | -248 055,260 | -251 543,322 |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | **-7 205 792,919** | **-2 905 456,704** |
| *Variation de trésorerie* | **1 863 338,265** | **11 603 906,940** |
| Trésorerie au début de l'exercice | 29 419 780,269 | 17 815 873,329 |
| Trésorerie à la clôture de l'exercice | 31 283 118,534 | 29 419 780,269 |

*Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité* *ISSN 0330.9258* *Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.*